

Livret d'accueil étudiant 2024-2025



Candidature

jusqu'au vendredi 4 octobre 2024

à minuit sur : **UCA.fr**

P R I X D E
**L'ENGAGEMENT
ETUDIANT**
2024



Édito



Chères étudiantes, chers étudiants

Vous avez choisi de commencer ou de poursuivre vos études supérieures à l'Université Clermont Auvergne (UCA) au cours de cette année universitaire. Vous avez ainsi fait le choix d'une université pluridisciplinaire d'excellence, reconnue à l'échelle nationale et internationale aussi bien pour la qualité de ses activités de recherche que pour la manière dont elle assure au quotidien ses grandes missions de service public, au premier rang desquelles figurent l'enseignement et les services de vie étudiante.

Au nom de l'ensemble des personnels de l'UCA, je vous remercie sincèrement de votre confiance qui nous honore et nous engage. Enseignantes et enseignants, personnels administratifs, techniques et de bibliothèque, responsables de formations et de structures, nous sommes en effet tous mobilisés non seulement pour vous assurer la meilleure formation possible et vous proposer des services de qualités, mais aussi pour vous permettre de réussir votre cursus et vous épanouir au sein de nos campus.

Le présent livret vous présente ainsi les principales ressources qui sont à votre disposition et vous donne un certain nombre d'informations qui vous seront utiles au quotidien dans votre vie d'étudiant. Mais si certaines de vos questions n'y trouvent pas de réponse, n'hésitez pas à interroger vos enseignants, vos responsables de formation ou encore des étudiants plus âgés ou des tuteurs. Une bonne information est l'une des clefs de la réussite.

Votre université a placé l'étudiant au cœur de son projet d'établissement, autour de trois grands objectifs :

- vous accompagner au quotidien dans vos études et dans tous vos projets, en vous ouvrant aussi bien sur les multiples ressources de l'université que sur votre environnement socio-économique et sur le monde, la mobilité européenne et internationale étant un des points forts de notre établissement ;
- vous proposer, sur l'ensemble de nos campus (aussi bien dans la métropole clermontoise que sur les différents territoires auvergnats), une vie étudiante favorable à votre épanouissement et reposant notamment sur une offre riche d'activités sportives, culturelles et sportives – ainsi que d'un accompagnement sanitaire et social ;
- favoriser votre implication dans votre formation et dans la vie de l'établissement, mais aussi reconnaître et valoriser les engagements que vous pouvez développer en dehors de l'université et qui contribuent aussi à construire des compétences.

Être étudiant ou étudiante à l'Université Clermont Auvergne est une expérience riche de découvertes, de partages, d'échanges et de projets. Je souhaite de tout cœur que cette année universitaire 2024-2025 soit, pour vous, une année stimulante, enrichissante et réussie.

Mathias Bernard
Président de l'Université Clermont Auvergne

Sommaire

L'UCA, MON UNIVERSITÉ	8
Chiffres clés	10
Chiffres clés	10
L'UCA, université labellisée I-Site	12
Une organisation en six instituts	12
Une labellisation I-Site	12
Une offre de formation ambitieuse et variée	13
Une université ouverte sur le monde	13
Instituts et composantes de l'UCA	15
Les instituts de l'UCA	16
Institut LLSHS	16
IDEM	17
Institut des sciences	19
Clermont Auvergne INP	20
IUT Clermont Auvergne	20
Institut Sciences de la Vie, Santé, Agronomie, Environnement	22
Conseils centraux où siège des étudiantes et étudiants	24
Conseil d'Administration (CA)	24
Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU)	25
Conseil de la Recherche (CR)	27
Mon Campus et la ville où j'étudie	28
Clermont-Ferrand	29
Aurillac	36
Le Puy-en-Velay	37
Montluçon	38
Moulins	39
Vichy	39
MON ARRIVÉE À L'UCA	42
Mes premières démarches	44
Inscriptions administrative et pédagogique	44
Contacts scolarités	48
Certificat de scolarité et carte étudiant	49
Étudiantes et étudiants en situation de handicap	50
La Mission Autisme & TND est à votre disposition !	51
Étudiantes et étudiants internationaux	51
Mes outils numériques	52
Environnement numérique de travail	52
Messagerie universitaire	52
Wifi	53
Microsoft Office Education	53
MyUCA	53
Centre de service	54
Ma rentrée	55
Réunions de rentrée	55
LA RÉUSSITE DE MON ANNÉE UNIVERSITAIRE	57
Mes examens	58
Sessions d'examen	58
Réussir mes examens	58
Fraude	58
Bibliothèque universitaire	59
Inscription	59
Emprunt	59
Réseau des bibliothèques	60
Réseau des bibliothèques (suite)	62
Accompagnement à la réussite	64
La Fabrique, réussite, orientation, insertion	64
Direction de la Vie Universitaire	65
Qu'est-ce que la CVEC ?	65
Direction des Relations Internationales et de la Francophonie	68
Centre d'Enseignement à Distance	68
Centre FLEURA	69
Accompagnement au bien-être des étudiants	71
Le dispositif de crédit-jour pour troubles menstruels	71
Le dispositif de crédit-jour pour maladie	71
Accompagnement social et financier	72
Exonération des droits d'inscription sous conditions	72
Exonération des Droits d'inscription pour les doctorants en fin de thèse	72
Exonération des droits d'inscription à l'attention du public en exil	72
Service social	73
Épiceries solidaires	73
La cantine partagée solidaire	75

Sommaire (suite)

MA SANTÉ, MON BIEN ÊTRE 76

Dispositifs d'écoute et d'accompagnement 78

Cellule Alex 78

Cellule de veille RPS 79

Autres dispositifs 80

Pôle Santé Handicap Étudiant 81

Service de Santé Universitaire (SSU) 81

Service Université Handicap (SUH) 82

Étudiants Relais Santé 83

Numéros utiles en cas d'urgence, consignes, infos Covid-19 84

Numéros utiles en cas d'urgence 84

Consignes 85

MA VIE ÉTUDIANTE 86

Contribution Vie Étudiante et de Campus 88

Qu'est-ce que la CVEC ? 88

La CVEC « Actions transverses » : aménager son campus 88

Le FSDIE « Projet » : financer les associations étudiantes 88

Le FSDIE et la CVEC : qui m'aide ? 89

Services du Crous 91

Espace d'accueil étudiants 91

Restauration universitaire 91

Le Crous, c'est aussi... 93

Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives 94

Activités physiques et sportives encadrées 94

Activités physiques et sportives notées 94

Association sportive UCA 94

Statut d'étudiant sportif de « Haut et Bon niveau » (SHBN) 94

le SUAPS sur les sites territoriaux de l'UCA 94

Service Université Culture 95

Ateliers 95

Stages et événementiel 95

Le SUC est présent sur tous les campus : 96

Le SUC c'est aussi... 96

Associations étudiantes 97

Bureau de la Vie Étudiante 98

Bureau de la Vie Étudiante 98

Soutien à l'engagement étudiant : statuts spécifiques 100

Infos pratiques 100

Rentrée 2024 101

Statut étudiant engagé à servir dans la réserve 101

Statut d'étudiant responsable associatif 101

Statut étudiant engagé à servir en tant que sapeur-pompier volontaire 101

Statut d'Étudiant Sportif de "Haut et Bon Niveau" (SHBN) 102

Statut étudiant engagé à servir dans la réserve 104

Statut d'étudiant responsable associatif 104

Statut étudiant engagé à servir en tant que sapeur-pompier volontaire 104

Statut national étudiant-entrepreneur 105

MON JOB À L'UCA DURANT MES ÉTUDES 106

Emploi étudiant à l'UCA 108

Service civique à l'UCA 109

L'UCA M'INFORME 110

Site internet 112

Lettre d'information des étudiants 112

Réseaux sociaux 112

Chaîne YouTube 112



L'UCA, MON UNIVERSITÉ





UNIVERSITÉ CLERMONT AUVERGNE

7 Campus

- Aurillac
- Clermont-Ferrand centre-ville
- Clermont-Ferrand Cézéaux

CLERMONT-FERRAND ECO-CAMPUS CÉZÉAUX
Sur une surface de 350 000 m²

- Le Puy-en-Velay
- Montluçon
- Moulins
- Vichy

6 Instituts

- Clermont Auvergne INP
- Institut Droit, Économie, Management
- Institut Lettres, Langues, Sciences Humaines et Sociales
- Institut des Sciences

- Institut Sciences de la Vie, Santé, Agronomie, Environnement
- IUT Clermont Auvergne

21 Composantes de formation

- Dont 1 école d'Architecture depuis 2024
- + 2 centres de langues (FLEURA et SCLV)

340 Formations

- dont des licences générales et des licences professionnelles, des BUT, des masters, des diplômés d'ingénieurs, des DU, des parcours de santé, des doctorats, des Graduate Tracks

36 000 étudiant-es

2 114 personnels enseignants et/ou chercheurs

1 547 personnels administratifs



CLASSEMENTS

INTERNATIONAUX

Classements 2023

CLASSEMENT DE SHANGHAI

L'UCA figure au palmarès de 10 classements thématiques parmi 1 000 établissements*

CENTER FOR WORLD UNIVERSITY RANKINGS

L'UCA est classée au 440^e rang parmi 20 531 universités à l'échelle mondiale

TIMES HIGHER EDUCATION

Classement THE 2024

L'UCA figure au palmarès de 9 classements thématiques sur 11**

NATIONAUX

TOP 10 des meilleures villes étudiantes

Classée parmi les 10 meilleures villes étudiantes en France et les 10 villes préférées des étudiants depuis 2022.
Source L'Étudiant



RECHERCHE

36 Laboratoires de recherche

6 Organismes Nationaux de Recherche partenaires & 2 centres de soins partenaires

4 Centres Internationaux de Recherche

3 Fédérations de recherche

1 Maison des Sciences de l'Homme

1 Observatoire de Physique du Globe de Clermont-Ferrand

9 LabCom

1 Label Science Avec et Pour la Société

5 Écoles doctorales

1 Filiale d'innovation

330

Contrats signés chaque année pour un volume financier de plus de 5 M€

3150

Publications par an

220

Conférenciers par an invités dans des congrès internationaux

26

Projets financés par an par l'ANR

77

Spécialités de doctorat

9

Brevets déposés chaque année

20

Déclarations d'invention par an

LABEL

PÔLE UNIVERSITAIRE D'INNOVATION (PUI)



INTERNATIONAL

530 accords de coopération

1 441 étudiant-es envoyé-es à l'étranger par an

5 630 étudiant-es étranger-ères accueilli-es par an

dont 349 dans le cadre d'échanges internationaux

5 labels

- Bienvenue en France 2 étoiles
- Erasmus +

- Human Resources Strategy for Researchers
- Qualité français langue étrangère 3 étoiles



LABEL LABELLISÉE UNIVERSITÉ EUROPÉENNE
ALLIANCE ARTEMIS

8 réseaux de coopération

- Coordinateur de l'Alliance for Regional Transition, Equality, Mobility, Inclusion and Sustainability (ARTEMIS)
- Réseau International des Villes Michelin (RIVM)
- Centre Jacques Cartier
- Forum Campus France
- Agence Universitaire de la Francophonie (AUF)
- Association des Directeurs des Centres Universitaires d'Études Françaises pour Étrangers (ADCUEFE)
- Institut des Amériques (IDA)
- Université Franco-Allemande (DFH/UFA)

* Mathematics (301-400) ; Physics (151-200) ; Earth Sciences (201-300) ; Ecology (151-200) ; Atmospheric Science (201-300) ; Environmental Science & Engineering (401-500) ; Biotechnology (301-400) ; Agricultural Sciences (201-300) ; Veterinary Sciences (301-300) ; Economics (401-500)

** Arts and humanities (301-400) ; Business and economics (401-800) ; Clinical and health (501-600) ; Computer science (401-800) ; Engineering (401-800) ; Life sciences (501-600) ; Physical sciences (401-800) ; Psychology (401-500) ; Social sciences (401-800)

Données publiées le 26 octobre 2023.

L'UCA, université labellisée I-Site

L'Université Clermont Auvergne (UCA) est un établissement de recherche et d'enseignement supérieur dont les missions principales sont la formation, la recherche et la vie étudiante.

L'UCA est une université ancrée dans son territoire, pluridisciplinaire et ouverte à l'international, née le 1^{er} janvier 2017 de la fusion des deux universités clermontoises (Université d'Auvergne et Université Blaise Pascal). Riche de son histoire et de sa diversité, l'UCA se positionne comme un acteur incontournable de la région auvergnate ; son rayonnement est à la fois régional, national et international.

L'UCA est une université pluridisciplinaire d'excellence pour concevoir des modèles de vie et de production durables.

UNE ORGANISATION EN SIX INSTITUTS

L'UCA est organisée en 6 instituts dont un établissement composante :

- Clermont Auvergne INP (établissement composante ; 5^e INP de France) ;
- Institut des Sciences ;
- Institut Droit, Économie, Management ;
- Institut Lettres, Langues, Sciences Humaines et Sociales ;
- Institut Sciences de la Vie, Santé, Agronomie, Environnement ;
- IUT Clermont Auvergne.

Les instituts regroupent par grands champs disciplinaires 20 composantes (Unités de Formation et de Recherche, instituts, écoles, etc.) et plus de 40 structures de recherche.

UNE LABELLISATION I-SITE

La labellisation définitive I-Site en mars 2022 fait de l'UCA l'une des 11 universités françaises d'excellence situées en région (les 6 autres étant situées en région parisienne) et l'une des 8 universités bénéficiant de façon pérenne du label I-Site.

La labellisation I-Site s'appuie sur le projet CAP 20-25 qui se déploie depuis 2017. Au sein de CAP 20-25, quatre challenges stratégiques de recherche visent à définir des modèles de vie et de production durables. Ils partagent une approche centrée sur l'humain et soulignent l'importance d'une forte résilience des écosystèmes, des êtres humains ou des sociétés pour aller vers le progrès. Ces quatre challenges sont soutenus par des programmes transverses d'instrumentation et d'exploration et s'appuient sur les LabEx (Laboratoires d'Excellence) du site issus du précédent Programme d'Investissements d'Avenir. Ils sont en lien étroit avec les forces économiques du territoire : agriculture, industrie, santé, environnement.

Depuis janvier 2021, les quatre challenges CAP 20-25 sont devenus des centres internationaux de recherche (CIR) :

- CIR 1 : Agroécosystèmes durables ;
- CIR 2 : Systèmes innovants pour les transports et la production ;
- CIR 3 : Mobilité humaine personnalisée comme facteur clé de la santé ;
- CIR 4 : Risques naturels catastrophiques et vulnérabilité socio-économique.

UNE OFFRE DE FORMATION AMBITIEUSE ET VARIÉE

L'UCA propose une offre de formation pluridisciplinaire, internationale et diversifiée permettant de répondre aux enjeux économiques et sociétaux et visant à soutenir ses étudiantes et étudiants dans la réalisation de leurs ambitions.

La pluridisciplinarité de l'offre de formation permet aux étudiantes et étudiants de construire à l'UCA un parcours adapté à leurs ambitions tant personnelles que professionnelles. Pour cela, les équipes pédagogiques ainsi que les professionnels de l'orientation et de l'insertion professionnelle sont aux côtés des étudiantes et étudiants tout au long de l'année universitaire afin de les accompagner dans leur parcours universitaire puis dans leur insertion professionnelle. Les équipes épaulent notamment les étudiantes et étudiants dans leur recherche de stage, d'alternance et d'emploi au travers d'entretiens, d'ateliers ou de conférences.

UNE UNIVERSITÉ OUVERTE SUR LE MONDE

Forte de nombreux partenariats, tant avec des établissements régionaux et internationaux qu'avec des organismes de recherche ou des entreprises privées, l'UCA est résolument ouverte sur l'environnement socio-économique dans lequel elle s'inscrit. Ses 460 partenariats internationaux et sa présence dans de nombreux classements internationaux tels que le classement de Shanghai traduisent sa forte présence sur la scène internationale.



Instituts et composantes de l'UCA



Institut des Sciences de la vie, santé, agronomie et environnement

- UFR d'Odontologie
- UFR de Pharmacie
- UFR de Médecine et des Professions Paramédicales
- École Doctorale Sciences de la Vie Agronomie et Environnement
- UFR Biologie

Institut Lettres, Langues, Sciences humaines et sociales

- École nationale supérieure d'architecture de Clermont-Ferrand
- UFR Lettres, Culture, Sciences Humaines
- UFR Langues, Cultures et Communication
- UFR Psychologie, Sciences Sociales, Sciences de l'Éducation
- École Doctorale Lettres Sciences humaines et sociale
- UFR Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives
- Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation

Institut Droit, Économie, Management

- École d'Économie
- IAE Clermont Auvergne School of Management
- École Doctorale Sciences économiques, Juridiques, Politiques et de Gestion
- École de Droit

Institut des Sciences

- UFR Chimie
- UFR Mathématiques
- École Doctorale Sciences Fondamentales
- École Universitaire de Physique et d'Ingénierie
- École de l'OPGC

Clermont Auvergne INP

- ISIMA
- École Doctorale Sciences pour l'ingénieur
- Polytech Clermont
- SIGMA Clermont

Institut de Technologie

- Campus Vichy
- Campus Puy-en-Velay
- Campus Moulins
- Campus Montluçon
- Campus Aurillac
- Campus Clermont-Ferrand

Les instituts de l'UCA



INSTITUT LLSHS

Quelques chiffres

- **6 structures de formation** : INSPE, UFR LCC, UFR LCSH, UFR PSSSE, UFR STAPS, ENSACF ;
- **12 laboratoires de recherche** : ACTé, CELIS, CHEC, ComSocs, GEOLAB, IHRIM, LAPSCO, LESCORES, LRL, PHIER, Ressources, Territoires
- **1 école doctorale** : ED LLSHS ;
- **1 structure fédérative de recherche** : MSH ;
- **10 681 étudiants**, dont 228 doctorants ;
- **20 mentions de licence, 6 mentions de LP, 27 mentions de master** ;
- **+ de 100 000 heures d'enseignement** ;
- **780 personnels** (709 ETP).

Nos ambitions

Réussite des étudiantes et étudiants

La réussite des étudiantes et des étudiants est naturellement au centre des préoccupations de l'institut LLSHS, qui porte en ce sens des formations d'excellence marquées par un lien fort avec la recherche, une approche par les compétences, et différentes transformations pédagogiques. Parce que nous savons que la réussite passe également par une qualité de vie garantie et une expérience étudiante enrichissante, l'institut LLSHS soutient l'engagement des étudiantes et étudiants dans les nombreuses activités culturelles et sportives proposées par l'UCA sur l'ensemble de ses campus.

Rayonnement et Attractivité

Grâce à un dialogue constant au sein de son réseau de partenaires territoriaux et internationaux, l'institut LLSHS contribue pleinement au rayonnement et à l'attractivité de ses formations et projets de recherche.

L'institut s'inscrit également dans une volonté d'initier et consolider des partenariats européens, notamment dans le cadre de la construction d'une université européenne. Il favorise en outre l'internationalisation des activités, à travers le développement des mobilités, entrantes et sortantes, de ses étudiantes, étudiants et personnels, et avec la mise en place d'une Graduate Track "Humanities for Social Sciences".

Enjeux sociétaux

Fort d'un projet scientifique commun, intitulé "Stabiliser des sociétés instables", l'institut LLSHS met en œuvre des solutions concrètes pour répondre aux enjeux sociétaux qui sont les nôtres.

Dans une volonté d'ouverture vers la société et de sensibilisation des citoyennes et citoyens, l'institut compte prendre toute sa part à la diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle appliquée au champ des sciences humaines et sociales.

Enfin, il s'inscrit dans la protection de l'égalité et la promotion de l'inclusion et de la diversité, afin de garantir à chacun et chacune un environnement d'apprentissage et de travail inclusif et respectueux de toutes et tous



IDEM

L'institut Droit, Économie, Management s'articule autour de trois grandes disciplines que sont le droit, l'économie et la gestion et se compose de :

→ Trois structures de formation :

- l'école de droit ;
- l'école d'économie ;
- l'IAE Clermont Auvergne – School of Management ;

→ Quatre structures de recherche :

- l'École Doctorale des Sciences Économiques, Juridiques, Politiques et de Gestion ;
- le Centre Michel de l'Hospital (CMH) ;
- le Centre d'Études et de Recherches sur le Développement International (CERDI) ;
- Clermont Recherche Management (CleRMA).

L'iDEM en chiffres

- **6 250 étudiantes et étudiants et 160 doctorantes et doctorants** ;
- **1 127 partenariats et accords internationaux** ;
- **1 Graduate Track "Développement international"** ;
- **1 master Erasmus Mundus**.

Notre offre de formation

- 4 mentions de licence ;
- 8 mentions de licence professionnelle ;
- 19 mentions de master ;
- 1 **capacité en droit** (donnant l'équivalence du baccalauréat) ;
- 2 **classes Talents du service public** ;
- 5 **préparations aux concours administratifs et judiciaires** ;
- 1 **magistère de développement économique**.

Notre ambition

Diversité et inclusion : s'inscrivant dans la protection de l'égalité et la promotion de l'inclusion et de la diversité qui sont des valeurs fortes du service public de l'enseignement supérieur et de la recherche, l'iDEM met en œuvre des solutions concrètes pour lutter contre les stéréotypes et permettre à tous, sans distinction géographique, sociale ou de santé, d'accéder à nos formations et de préparer son avenir professionnel.

Ouverture et dialogue : grâce à un dialogue constant à l'intérieur de son vaste réseau de partenaires territoriaux et internationaux, l'iDEM enrichit constamment recherche et formation. La recherche s'appuie sur le monde socio-économique et s'articule avec CAP 20-25. L'iDEM s'inscrit pleinement dans le développement de projets européens comme le développement des mobilités et développe la communication autour de ses activités.

Compétences et qualité : l'iDEM est moteur pour l'appropriation par tous d'une démarche qualité et le développement de certifications. Il valorise également l'approche par compétences en s'appuyant sur des expériences fortes en son sein.

Convivialité et ambition : l'iDEM compte prendre toute sa part au développement de l'enseignement supérieur et de la recherche. L'excellence reconnue de ses formations et de sa recherche ainsi que l'investissement des équipes dans des projets communs structurants marquent les premiers pas vers cette ambition.

Découvrez notre newsletter trimestrielle et suivez toute l'actualité de l'institut Droit, Économie, Management !

Retrouvez le 1^{er} numéro de juillet 2023 : <https://www.calameo.com/universite-clermont-auvergne/books/000887930872a79d21ba6>.



INSTITUT DES SCIENCES

L'institut des Sciences se compose de l'ensemble des structures de formation et de recherche en sciences fondamentales, situées sur le campus des Cézeaux (Aubière). L'IdS s'articule autour de plusieurs disciplines : la chimie, les mathématiques, la physique et l'ingénierie et les sciences de la Terre et de l'Univers.

L'IdS en chiffres

- 2 UFR (UFR de chimie, UFR de mathématiques) ;
- 2 écoles (École Universitaire de Physique et d'Ingénierie, école de l'OPGC) ;
- 1 école doctorale des sciences fondamentales ;
- 6 UMR et 1 Unité d'Appui à la Recherche (ICCF, IP, LMBP, LPC, LaMP, LMV, OPGC) ;
- 1 fédération des recherches en environnement ;
- En 2022-2023 : **4013 étudiantes et étudiants** et **154 doctorantes et doctorants**.

L'institut des Sciences, c'est :

- Une offre de formation ambitieuse et ouverte à l'international (avec notamment 2 Graduate Tracks et un master Erasmus Mundus) ;
- Un accompagnement pédagogique renforcé pour préparer, spécialiser et professionnaliser les étudiantes et étudiants à des métiers d'avenir ;
- Un environnement de travail favorable alliant campus végétalisé, espaces de convivialité, salles de travail en accès libre et locaux d'enseignement fonctionnels ;
- Des temps forts, dont animations et festivités sur le campus, stage dating pour les masters, cérémonie de remise de diplômes, rencontres thématiques 'accueil-flash' avec le service de scolarité scientifique ;
- Une recherche disciplinaire et pluridisciplinaire de haut niveau, co-portée avec les organismes de recherche et soutenue par le monde socio-économique ;
- Des plateformes instrumentales ouvertes au monde académique et à l'industrie
- Une forte implication des personnels de recherche au profit de la science ouverte.

Les étudiantes et étudiants primo-arrivants à l'IdS ont accès à différents types de parcours de formation scientifique qui permettent une orientation progressive au travers de 8 portails bi-disciplinaires de N1 et 1 préparation aux études scientifiques destinée à la réorientation vers des filières requérant un socle de compétences en sciences.

Pour suivre les actualités de l'Institut des Sciences, suivez-nous sur Instagram !

@institutsciences_uca

#témoignages #scolarité #examens #international #stages #alternance #vieétudiante #événements #campus



CLERMONT AUVERGNE INP

Clermont Auvergne INP c'est :

- **3 écoles d'ingénieurs** : ISIMA, Polytech Clermont et SIGMA Clermont ;
- **1 école doctorale** ;
- **3 laboratoires** de recherche ;
- **2 500 étudiants** ;
- **une vie étudiante riche et dynamique** avec 60 clubs et associations ;
- **le campus des Cézeaux**, un cadre de vie privilégié, desservi par le tram avec 2 stations C.Vélo et agrémenté de nombreux espaces verts.

clermont-auvergne-inp.fr



IUT CLERMONT AUVERGNE

15 spécialités de BUT - 6 sites

L'institut est riche de plus de 3300 étudiantes et étudiants, 400 personnels enseignants et administratifs et plus de 700 intervenantes et intervenants extérieurs issus du milieu professionnel.

Présent sur 6 sites, Aubières, Montluçon, Aurillac, Moulins, le Puy-en-Velay et Vichy, il propose 15 spécialités de BUT déclinées en 40 parcours, ce qui en fait un des IUT les plus grands de France, mais également l'un des plus pluridisciplinaires. Cette pluridisciplinarité lui permet à la fois de construire des parcours de formation innovants via des mobilités inter-spécialités, d'élargir

le spectre des entreprises avec lesquelles les étudiantes et étudiants sont en contact et de mieux répondre aux besoins de ces entreprises en ressources humaines, formations ou prestations.

En lien avec de nombreux laboratoires, 24 au total, dans lesquels sont rattachés ses enseignantes-chercheuses et enseignants-chercheurs, il offre également un accès privilégié au monde de la recherche.

Le diplôme du BUT (Bachelor Universitaire de Technologie)

Depuis la rentrée 2021, les IUT proposent, pour chacune de leurs spécialités, un nouveau diplôme, le BUT, qui a remplacé les DUT et licences professionnelles portées par l'IUT et offre un parcours intégré en 3 ans permettant d'accéder au grade de licence (bac +3). Le BUT peut être suivi en formation initiale, formation continue ou en apprentissage sur toute ou une partie de la 2^e et de la 3^e année. Il permet l'insertion professionnelle après l'obtention du diplôme mais également la poursuite d'études en école ou master.

Quel que soit le domaine de formation auquel aspire la future étudiante ou le futur étudiant, il est possible, à quelques exceptions près, de le trouver à l'IUT Clermont Auvergne : l'environnement et l'énergie, la conception mécanique et la robotique, le génie industriel, la santé et la biologie, la chimie, le numérique et la télécommunication, le commerce, la logistique et la gestion en passant par le journalisme.

Les métiers préparés sont alors très nombreux. Pour n'en citer que quelques-uns : responsable projet éolien ou photovoltaïque, concepteur de véhicules électriques, roboticien, technicien de laboratoire d'analyses médicales, diététicien, conseiller technique en cyber sécurité, développeur de site web, infographiste, responsable de chaîne logistique, responsable marketing, comptable, journaliste...

Des formations au plus proche des besoins des entreprises

Les formations sont assurées par des enseignantes et enseignants, des enseignantes-chercheuses et enseignants-chercheurs universitaires et des professionnels de l'entreprise. En plus des heures de cours encadrés, de l'apprentissage en autonomie, des mises en situation en groupe et l'immersion en entreprise via les stages, les étudiants ont la possibilité de poursuivre une partie de leur cursus en alternance et/ou à l'international.

Une vie universitaire bien remplie

L'IUT Clermont Auvergne c'est aussi la vie universitaire à travers l'offre sportive et culturelle, l'accès aux bibliothèques universitaires et l'ensemble des associations et bureaux des étudiantes et des étudiants qui animent la vie des départements de formation. C'est enfin un sentiment d'appartenance à un groupe, la possibilité de faire partie d'un réseau national, d'être le représentant d'une marque.





INSTITUT SCIENCES DE LA VIE, SANTÉ, AGRONOMIE, ENVIRONNEMENT

Riche de près de 10000 étudiantes et étudiants dont plus de 300 en doctorat d'université, l'institut SVSAE comprend 4 UFR, 1 école doctorale, 16 laboratoires de recherches et 4 fédérations de recherche. Il est notamment associé à 5 partenaires externes (CHU, CJP, INRAE, INSERM et CNRS) et à 2 entités internes privilégiées (UFR STAPS et Lapsco). Plus que jamais, la vocation de l'institut SVSAE est d'être au cœur des préoccupations des citoyennes et des citoyens.

3 sites universitaires

L'I-SVSAE est présent sur 3 sites universitaires : Cézeaux, Dunant et Estaing.

Le site universitaire des Cézeaux

Le site universitaire des Cézeaux se trouve sur les hauteurs de Clermont-Ferrand, sur la commune d'Aubières, dans un cadre verdoyant offrant une vue sur la ville, la Chaîne des Puys et Gergovie. Il est desservi par les bus et le tram, dispose de tous les services nécessaires à la vie étudiante (hébergements, restaurants, équipements sportifs, distributeur de billets, boîte postale, infirmerie, vie associative...).

Le site universitaire Dunant

À moins de 10 minutes du centre de Clermont-Ferrand, le site universitaire Dunant, lieu de recherche et de formation, accueille ses étudiantes et étudiants au sein d'un grand campus Santé (facultés, CHU, écoles paramédicales hospitalières,...). Accessible de par la ligne de transports en commun (bus et tramway - arrêt : Gabriel Montpied). Le site universitaire Dunant offre à ses étudiantes et étudiants des espaces de vie intérieurs (cosy étudiants, salles de révisions, tables à tous les étages, casiers individuels de rangement, bibliothèque santé) et extérieurs (terrasses, bancs, tables, abris à vélos, ...). Le site dispose d'un nombre très important de salles d'enseignement, d'amphithéâtres, de salles collaboratives, d'un centre de simulation et d'une pharmacie pédagogique. Un campus idéal pour étudier sereinement et sérieusement !

Le site universitaire d'Estaing

Le site universitaire d'Estaing, à 5 minutes du centre de Clermont-Ferrand, est accessible par les transports en commun (tramway - arrêt stade Marcel Michelin et bus - arrêt CHU Estaing). Le site dispose de nombreuses salles d'enseignement et de travail collaboratif, d'un amphithéâtre, d'une salle de TP, d'une salle

de simulation fantôme, d'une salle multimédia en libre-accès réservée aux étudiants en odontologie (15 stations de travail équipées des logiciels métiers, copieur à disposition). Le campus propose aussi des espaces de vie intérieurs : salles de pause étudiantes pour se restaurer. L'amicale dentaire possède une salle où les étudiants peuvent se retrouver pour partager des moments conviviaux. Elle est également l'intermédiaire avec les industriels pour l'achat de matériels à un tarif préférentiel. Une fois dans l'année, l'amicale des 6^e année en lien avec l'amicale dentaire organisent le forum des partenaires.

Les bibliothèques universitaires

Trois bibliothèques universitaires sont à disposition des étudiantes et étudiants au sein des différents sites de l'I-SVSAE :

- BU santé sur le site Dunant ;
- Bu sciences, technologies, STAPS sur le site Cézeaux à Aubière ;
- BU odontologie sur le site Estaing.

Elles proposent différents services à l'ensemble des étudiants : salle de travail, ressources documentaires et numériques, prêt de matériel informatique...

Les espaces de restauration

Au sein des campus, plusieurs types de restauration sont possibles :

- Restau U' des Cézeaux (Rest'Océzo, Plat'Océzo, Rapid'Océzo), Resto U' Dunant ;
- Kiosques ;
- Cafétéria La Véranda (Cézeaux), Cafétéria (Dunant) ;
- Restaurants (Les Hauts de l'Artière (Cézeaux)).

L'épicerie solidaire AGORAé, présente sur le site des Cézeaux permet également aux étudiantes et étudiants qui le souhaitent de bénéficier de produits alimentaires à -80% par rapport aux prix du marché.

Les associations étudiantes

- **2 associations en odontologie** : l'amicale dentaire (association historique AECDCE) et l'association des 6^e année ;
- **4 associations en biologie** : Association des Naturalistes D'Auvergne, Bio-Hazard, Association des étudiants du master biologie-santé, Association des étudiants du master biologie végétale ;
- **11 associations étudiantes en médecine** : ACEO, ACTES, BADAS, BDE ERG'Auvergne, BDE ÉTUDIANTS SAGE-FEMME D'Auvergne, BLOC SANTE, FANFARE L'HEPATIX, FIFADJI, LE BOUC, POLE HUMANITAIRE, POLE INTERNATIONAL ;
- **10 associations étudiantes en pharmacie** : ACTES, AECO, AEPIC, BADASS, BLOC SANTÉ, fanfare L'HEPATIX, FIFADJI, pôle humanitaire, pôle international, Poney club.

**Quelque soit l'UFR ou le campus,
l'institut SVSAE aura plaisir à vous accueillir !**



Conseils centraux où siègent des étudiantes et étudiants

Le fonctionnement des conseils est fixé par les statuts de l'université, dans le respect des dispositions législatives et réglementaires applicables. Le CEVU et le CR sont présidés par le président de l'université. Le CA est présidé par une personnalité extérieure.

CONSEIL D'ADMINISTRATION (CA)

Le conseil d'administration détermine la politique de l'établissement. À ce titre, il est l'instance compétente notamment pour :

- 1) Approuver le contrat d'établissement de l'UCA incluant le volet spécifique concernant les établissements-composantes ;
- 2) Approuver les contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens (CPOM) établis avec chaque institut ;
- 3) Approuver la lettre d'orientation budgétaire annuelle, élaborée par le directoire, qui établit une stratégie et des orientations pour la constitution des budgets, incluant ceux des établissements-composantes ;
- 4) Approuver la lettre annuelle d'orientation en matière de ressources humaines, élaborée par le directoire, portant sur l'ensemble du périmètre de l'UCA, dont les établissements-composantes ;
- 5) Adopter le budget et le compte financier de l'UCA ;
- 6) Approuver la conformité des orientations stratégiques portées par les délibérations budgétaires des établissements-composantes à la stratégie et aux orientations de l'UCA, définies par le directoire et approuvées par le conseil d'administration de l'UCA. En cas de refus d'approbation, la procédure définie à l'Article 60 est mise en œuvre ;
- 7) Adopter la politique de site telle que proposée par le directoire siégeant en formation élargie ;
- 8) Déterminer la stratégie de l'UCA, définir et valider le cadre et les règles du pilotage des moyens humains et financiers au service de cette stratégie ;
- 9) Adopter le règlement intérieur de l'UCA ;
- 10) Adopter la campagne d'emplois titulaires de l'UCA, incluant celle de Clermont Auvergne INP et de l'ENSACF, après avis du directoire et vote des conseils d'administrations de Clermont Auvergne INP et de l'ENSACF sur leur périmètre ;
- 11) Approuver le rapport annuel d'activité, comprenant un bilan et un projet, ainsi que le bilan social ;
- 12) Approuver les créations, suppressions et modifications d'instituts et de composantes de l'UCA hors établissements-composantes ;
- 13) Élire le président de l'UCA et le premier vice-président, chargé du pilotage et des moyens, et approuver les propositions de nomination du directoire concernant les vice-présidents fonctionnels ;
- 14) Délibérer sur toutes les questions que lui soumet le directoire. Il délibère sur tout point dont l'inscription à l'ordre du jour aura été demandée, dix jours au moins avant la séance, par au moins un tiers de ses membres en exercice.

15) Approuver les accords et conventions signés par le président de l'UCA, et sous réserves des conditions particulières fixées par décret, les emprunts, les prises de participation, les créations de filiales et de fondations prévues à l'article L. 719-12, l'acceptation de dons et legs les acquisitions et cessions immobilières ;

16) Autoriser le président à engager toute action en justice ;

17) Adopter le schéma pluriannuel en matière de politique du handicap ;

18) Adopter le plan d'action pluriannuel en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.

Il reçoit communication de la note de synthèse des documents budgétaires de l'UCA et des établissements-composantes prévue au 6 de l'article 9 et à l'article 18.

Le conseil d'administration peut déléguer certaines de ses attributions, listées par les présents statuts ou confiées par une loi ou un règlement, au président, au Directoire, au conseil de la recherche, au conseil de la formation et de la vie universitaire, et au conseil des enseignants et enseignants-chercheurs, à l'exception des celles mentionnées aux 1° à 13°.



[Voir la composition et le calendrier](#)

CONSEIL DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE (CFVU)

Le CFVU délibère sur les propositions du directoire relatives à la politique de l'UCA en matière de formations, de pédagogie et de vie étudiante et universitaire. Il est présidé par le président de l'université ou, en son absence, par le vice-président en charge des formations.

Le CFVU délibère sur les questions relatives à la politique de l'UCA en matière de formations, de pédagogie et de vie étudiante et universitaire. Il est présidé par le président de l'université ou, en son absence, par le vice-président en charge des formations.

Le CFVU assure l'ensemble des missions prévues par le I de l'article L. 712-6-1 du code de l'éducation, ainsi que des missions qui lui sont déléguées par délibération du CA.

Il délibère sur les questions relatives à la politique de l'UCA en matière de formations, de pédagogie et de vie étudiante et universitaire. Cela recouvre notamment les compétences suivantes, relatives aux formations pour lesquelles l'UCA est accréditée :

- 1) Les parcours de formation :
 - Création et fermeture de parcours dans une mention ;
 - Modification d'intitulé de parcours dans une mention ;
 - Création, fermeture, changement d'intitulé de mention.
- 2) Les diplômes d'université : création, renouvellement, modification.
- 3) Les capacités d'accueil et critères d'examen des candidatures d'entrée en premier cycle ;
- 4) Les capacités d'accueil et critères d'examen des vœux, et les modalités d'accès spécifiques aux formations en master ;
- 5) Les capacités d'accueil et règles de classement en deuxième année des études de santé et paramédicales ;

- 6) La définition des règles relatives aux études, aux stages et à l'évaluation des connaissances et des compétences ;
- 7) Les procédures relatives à la VAE/VES/VAP ;
- 8) La répartition des crédits et attribution des subventions du Fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes (FSDIE), dont le FSDIE social, et de la Contribution à la vie étudiante et de campus (CVEC) actions transverses ;
- 9) Les modalités internes de mise en œuvre de la procédure d'exonération des droits de scolarité ;
- 10) Les critères de remboursement des droits de scolarité ;
- 11) La charte SHBN ;
- 12) Le schéma directeur de la vie étudiante
- 13) Les dispositifs étudiants : césure ; RSE ; statuts spécifiques : artistes, SHBN, sapeurs-pompiers... ;
- 14) Les bornes de l'année universitaire et le calendrier pédagogique ; les calendriers universitaires des composantes ;
- 15) La mise en œuvre opérationnelle des réformes nationales ;
- 16) Le cadrage des adaptations pédagogiques aux situations exceptionnelles ;
- 17) La mise en place d'un processus qualité des formations ;
- 18) Avis sur les principes généraux de la valorisation de l'encadrement des stages.

Il peut siéger de façon conjointe avec le conseil de la recherche, sous la présidence du président de l'UCA, pour examiner notamment les points relatifs à l'articulation entre les stratégies de formation et de recherche, à la politique du doctorat (organisation des études doctorales, validation de la Charte du doctorat, règlements intérieurs des écoles doctorales), et pour désigner le vice-président étudiant ainsi que les membres des sections disciplinaires compétentes à l'égard des enseignants-chercheurs, enseignants et usagers de l'UCA. Cette formation est présidée par le président de l'UCA ou, en son absence, par le vice-président en charge de la recherche ou par le vice-président en charge des formations.

 Voir la composition et le calendrier

CONSEIL DE LA RECHERCHE (CR)

Le CR délibère sur les questions relatives à la politique scientifique de l'UCA et notamment sur :

- 1) La répartition des crédits affectés aux entités et actions de recherche ;
- 2) La labellisation des unités de recherche ;
- 3) L'attribution de l'éméritat hors établissements composantes ;
- 4) Les modalités internes de mise en œuvre de la procédure relative à l'inscription à une HDR ;
- 5) Cadrage de la PEDR.

Il est présidé par le président de l'UCA ou, en son absence, par le vice-président en charge de la recherche.

Le CR assure l'ensemble des missions prévues par le II de l'article L. 712-6-1 du code de l'éducation ainsi que des missions qui lui sont déléguées par délibération du CA.

Il peut siéger de façon conjointe avec le conseil de la formation et de la vie universitaire.

 Voir la composition et le calendrier

Élections 2024/2025

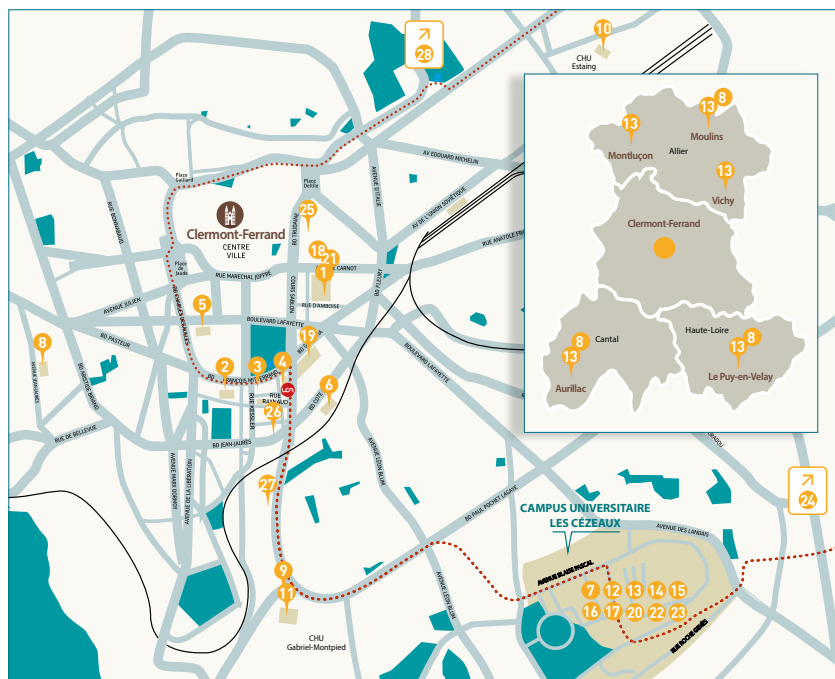
→ **Novembre 2024** : renouvellement des élus usagers de certains conseils de composantes / sièges vacants

→ **Février/mars 2025** : renouvellement des élus usagers de certains conseils de composantes / sièges vacants



Mon Campus et la ville où j'étudie

L'UCA se déploie sur 6 sites universitaires localisés dans le périmètre de l'ancienne région Auvergne : Clermont Auvergne Métropole, Aurillac, Le Puy-en-Velay, Montluçon, Moulins et Vichy.



- Présidence
- 1 Centre des langues et du multimédia Arlette Lévy-Andersen
- 2 5 École d'économie
- 3 Le Kap learning center
- 4 6 École de droit
- 5 6 École Universitaire de Management
- 7 École Universitaire de Physique et d'Ingénierie
- 8 INSPé
- 9 Faculté de médecine
- 10 Faculté d'odontologie
- 11 Faculté de pharmacie
- 12 ISIMA
- 13 IUT Clermont Auvergne
- 14 Observatoire de Physique du Globe de Clermont-Ferrand
- 15 Polytech Clermont
- 16 UFR de biologie
- 17 UFR de chimie
- 18 UFR Langues, Cultures et Communication
- 19 UFR Lettres, Culture et Sciences Humaines
- 20 UFR de mathématiques
- 21 UFR Psychologie, Sciences Sociales et Sciences de l'Éducation
- 22 UFR Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives
- 23 SIGMA Clermont
- 24 VetAgro-Sup
- 25 École Supérieure de Commerce
- 26 École Supérieure d'Art de Clermont Métropole
- 27 CROUS
- 28 École Nationale Supérieure d'Architecture de Clermont-Ferrand

CLERMONT-FERRAND

Clermont-Ferrand, ville étudiante... et accueillante !

Avec ses 40 000 étudiants, dont 6 000 internationaux, Clermont-Ferrand s'affirme comme une véritable capitale étudiante. Classée par la rédaction de l'Étudiant à la 8^e place des meilleures villes étudiantes 2023 et dans le Top 10 des villes préférées des étudiants, Clermont-Ferrand est LA ville où faire ses études.

Elle possède tous les atouts qui font le sel de la vie estudiantine : animations, tissu associatif, sports, culture, loisirs... Le tout à moins d'un quart d'heure d'une nature exceptionnelle, dont la Chaîne des Puys classée au Patrimoine mondial par l'Unesco.

Ville de Clermont-Ferrand

Service jeunesse et vie étudiante

10, rue Philippe-Marcombes
63033 Clermont-Ferrand Cedex 1

Tél. : 04 73 42 63 63 / enseignement-superieur@ville-clermont-ferrand.fr

<https://clermont-ferrand.fr/jeunesse-vie-etudiante>

Expos, concerts, événements : pensez à consulter l'agenda sur www.clermont-ferrand.fr
Retrouvez également toute l'actualité de la Ville de Clermont-Ferrand sur les réseaux sociaux.



Les dispositifs de la Ville de Clermont-Ferrand à destination des étudiantes et étudiants

Carte Si T jeune pour les 12-27 ans

Une carte de réduction gratuite pour découvrir les activités sportives, culturelles et de loisirs de la ville. Toute l'année des invitations, des soirées spéciales, des rencontres artistes, des tarifs super-réduits...

Demande ta carte Si T jeune sur le Portail Ici de la Ville de Clermont-Ferrand

Contact : sitjeune@ville-clermont-ferrand.fr
Facebook / Instagram

Lieu Jeunesse Anatole-France

Point d'information jeunesse, Club-house, salle d'exposition, labo photo-vidéo, espace de co-travail, gymnase, ateliers créatifs, mise à disposition de salles, permanences dédiées ou encore cellule psychologique, etc., le nouveau Lieu jeunesse pour les 12-25 ans, au 154 rue Anatole-France, incarne l'esprit de « Si T jeune », alliant culture, sport et initiatives citoyennes dans un esprit d'entraide et d'innovation.



Plus d'informations

Soutien aux associations étudiantes

La Ville de Clermont-Ferrand accompagne les associations étudiantes dans leurs projets. Les associations ont deux possibilités pour être aidées : directement par une demande et un dépôt de dossier auprès du service jeunesse et vie étudiante de la Ville ou en déposant un dossier de demande de subvention commun dans le cadre du Fonds de solidarité au développement des initiatives étudiantes (FSDIE) avec l'Université Clermont Auvergne et le Crous Clermont Auvergne.

Dans tous les cas, les associations doivent, en plus du dossier commun, s'inscrire sur le Portail des associations et faire leur demande de subvention exceptionnelle sur : <https://associations.clermont-ferrand.fr/>



Plus d'informations

Prix de l'engagement étudiant

La Ville de Clermont-Ferrand, l'Université Clermont Auvergne et le Crous Clermont Auvergne valorisent et récompensent à travers ce prix l'action citoyenne des étudiants et des associations étudiantes.



Plus d'informations

Retour sur les lauréats du Prix de l'engagement étudiant 2023

Bourses de mobilité internationale

Vous voulez suivre une formation supérieure ou faire un stage à l'étranger ? La Ville attribue des bourses, sous condition de ressources, aux étudiants effectuant une mobilité d'étude dans une des villes jumelles ou en accord de coopération avec Clermont-Ferrand.



Plus d'informations

Clermont fête ses étudiants



À la rentrée universitaire, la Ville de Clermont-Ferrand et l'UCA vous proposent trois jours d'événements festifs et gratuits pour vous souhaiter la bienvenue à Clermont-Ferrand. L'occasion idéale de faire des rencontres et découvrir la ville !

Du 8 au 10 octobre 2024

Retour en images sur l'édition 2023 : <https://youtu.be/sPcYJZTE38M?si=wmB1N1evyQL90x1L>

Clermont student cup

Ce challenge sportif inter-filières a réuni en 2024 plus d'une vingtaine de filières pour des compétitions conviviales.

Mars 2025. Inscription des équipes début 2025.

Retour en images sur l'édition 2024 : <https://youtu.be/NeG1V3lbK5g?si=NoxMx0INZ19dblMm>

Épicerie solidaire Esope 63



Pour lutter contre la précarité alimentaire des étudiantes et étudiants, la Ville de Clermont-Ferrand contribue au fonctionnement de l'épicerie solidaire Esope 63 gérée par la Banque Alimentaire Auvergne et dont l'objectif est d'aider les étudiantes et étudiants du bassin Clermontois en grande difficulté, en leur proposant des denrées alimentaires, des produits d'hygiène, vêtements ou une location de matériel à des tarifs préférentiels.



Plus d'informations

Emploi

Vous cherchez un job ? La Ville recrute des animateurs :

- dans les accueils de loisirs des différents quartiers de la ville les mercredis, samedis ou pendant les vacances scolaires
- dans des centres de vacances en France ou à l'étranger pendant les vacances scolaires
- dans les écoles élémentaires et maternelles de la Ville de Clermont-Ferrand

Postuler à un emploi saisonnier

T'as **entre 12 et 27 ans** ? 
Chope ta carte Si T jeune **ICI**



En plus,
c'est
GRATUIT !



Plan d'accès Pôle tertiaire

26, avenue Léon Blum
63000 Clermont-Ferrand



Plan d'accès Site Carnot

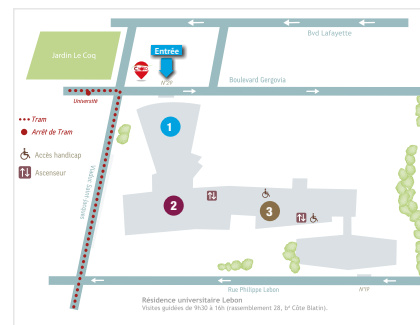
34, avenue Carnot
63000 Clermont-Ferrand



- 1 UFR Psychologie, Sciences Sociales, Sciences de l'Éducation (PSSSE)
3^e étage du bâtiment Paul Collomp / accès direct au 17, rue Paul Collomp
- 2 UFR Langues, Cultures et Communication (LCC)
Bâtiment Le Manège
- 3 Service Université Culture (SUC)
Rez-de-chaussée du bâtiment Paul Collomp
- 4 Restaurant universitaire Le Manège
- 5 Résidence universitaire d'Amboise
- 6 Centre des Langues et du Multimédia Arlette Lévy-Andersen
- 7 BU Carnot Langues et cultures étrangères

Plan d'accès site Gergovia

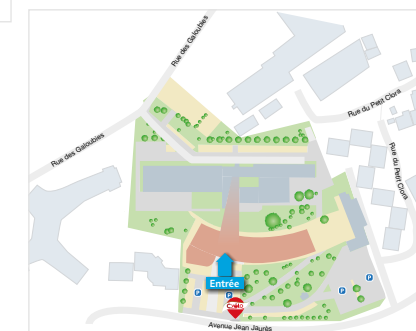
29, boulevard Gergovia
63000 clermont-ferrand



- 1 Accueil
Entrée au 29, boulevard Gergovia
- 2 UFR Lettres, Culture et Sciences Humaines (LCSH)
- 3 BU Gergovia Lettres, langues et sciences humaines (rez-de-chaussée)
BU Gergovia Lettres, culture et sciences humaines (2^e étage)

Plan d'accès INSPé Clermont-Ferrand

36, avenue Jean Jaurès
63400 Chamalières





SITE DES
CÉZEAUX

- 0 UFR Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - STAPS, bâtiment fermé et déplacé au n°1 et n°1 bis
- 1 UFR Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - STAPS
- 1' (annexé à 1)
- 2 Polytech Clermont - Clermont Auvergne INP
- 3 Prépa des INP et institut d'Informatique d'Auvergne ISIMA - Clermont Auvergne INP
- 4 EUPI
- 5 UFR Mathématiques
- 6 Institut universitaire de technologie - IUT
- 7 SIGMA Clermont - Clermont Auvergne INP
- 8 UFR Biologie
- 9 Bureau de la Vie Étudiante
- 10 Accueil 1^{re} année licences scientifiques et PES / UFR Chimie / EOPGC
- 11 Bibliothèque Universitaire Sciences, Technologies et STAPS

- P Parking public
- Cégeaux Nord
- Cégeaux Ouest
- Cégeaux Centre
- Cégeaux Est
- Cégeaux Sud



Engagée dans une politique volontaire de développement durable, l'UCA a fait du campus des Cégeaux, situé sur un territoire de 83 hectares sur la commune d'Aubière en limite de Clermont-Ferrand, un site pionnier "Éco-campus d'avenir".

AURILLAC

Le pôle d'enseignement supérieur du bassin d'Aurillac, un campus attractif

Comptant près de 1 500 étudiantes et étudiants, les acteurs proposent des conditions d'accueil et d'études de qualité. Il est un marqueur fort du territoire, de son dynamisme et de son rayonnement. Aux côtés de l'université et des différents établissements d'enseignement supérieur, le conseil départemental du Cantal et la communauté d'agglomération du bassin d'Aurillac (CABA) œuvrent pour le développement et la qualité des formations proposées.

Le campus universitaire Simone Veil d'Aurillac compte environ 650 étudiantes et étudiants répartis entre l'IUT et l'INSPé. Sur les hauteurs d'Aurillac il propose une vue panoramique sur la ville. Le campus est composé de trois bâtiments qui regroupent : amphithéâtres, salles informatiques, salles de travaux pratiques de sciences, bibliothèque universitaire, salle de musique, salle d'arts plastiques, etc., ainsi que huit laboratoires de recherche.

Aurillac, une ville sportive et culturelle entre plaine et montagne.

Située à 631 mètres d'altitude, adossée aux monts du Cantal et traversée par la Jordanne, Aurillac, c'est aussi des festivals (bande dessinée, street art, théâtre de rue...), un théâtre, un accueil toujours plus convivial et festif, un pôle dédié à l'équitation... La richesse associative de la ville et les diverses infrastructures culturelles et sportives permettent de pratiquer de nombreuses activités. Aurillac est une terre de rugby, vous pourrez assister aux matchs et évidemment pratiquer ce sport.

Le Cantal, véritable terrain de jeu et de découverte.

Le Cantal est un paradis pour les amateurs d'activités de pleine nature et de paysages. Le charme de ses villes et villages, l'authenticité de sa gastronomie, ainsi que la diversité des activités vous offriront une expérience inoubliable. La géographie du Cantal est aussi variée que les activités que l'on peut y pratiquer : les puy Mary et Plomb du Cantal sont les sommets vedettes des monts du Cantal, plus grand volcan d'Europe, dans le parc naturel régional des volcans d'Auvergne. Si la station de montagne du Lioran est le point central des activités de pleine nature, l'ensemble du département est un paradis pour les amoureux de sports en plein air, été ou hiver.

Plan d'accès INSPé & IUT Aurillac

25, rue de l'École Normale
15000 Aurillac



LE PUY-EN-VELAY

Préfecture du département de la Haute-loire, le Puy-en-Velay compte environ 20 000 habitant-es. Située au sein du Velay, au sud-est du Massif central, la ville regorge de sites patrimoniaux uniques. Idéalement située à 1h45 de Clermont-Ferrand, 45 minutes de Saint-Étienne et 1h30 de Lyon, Le Puy-en-Velay est agréable à vivre. Outre les bijoux architecturaux du centre-ville, il suffit de faire quelques kilomètres pour être en pleine nature où l'on peut pratiquer VTT, randonnée, escalade, sports en eaux vives ou encore ski l'hiver...

Le Puy-en-Velay dispose de lieux culturels (théâtre, salles de spectacles, cinéma, musée), d'un centre-ville animé et vivant (bars, restaurants, commerces, services, parcs) mais aussi de lieux de sports et loisirs (centre aquatique, stades, bowling...).

De nombreux festivals jalonnent l'été et l'automne voit apparaître Les fêtes du Roi de l'Oiseau.

Le Puy-en-Velay est une ville où la vie étudiante est dynamique (environ 1 000 étudiant-es peuplent la cité ponote)

Événements à venir

03/10/2024 : fête des étudiants au stade Massot. Des activités seront proposées (tournois inter-écoles, des ateliers, des jeux), suivi d'une soirée dansante organisée par l'ASSEP (Association des étudiants du Puy)

25/01/2025 : Journée portes ouvertes de l'enseignement supérieur au Puy

Campus Universitaire du Puy

Plusieurs entités sont regroupées au sein du Campus du Puy en Velay, l'IUT Clermont Auvergne, l'INSPÉ Clermont Auvergne, la Bibliothèque Universitaire de l'UCA mais aussi l'Atelier Canopé 43.

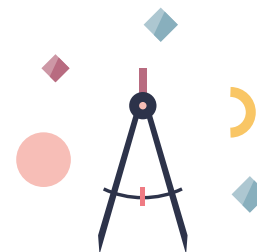
Les formations proposées vont de la première année de BUT au master 2 et regroupent environ 600 étudiants.

Services

Le campus est situé en plein centre de la ville du Puy en Velay ce qui facilite les déplacements. Le service de transports en commun de la communauté d'agglomération du Puy-en-Velay dessert le campus avec des arrêts à proximité.

Le campus dispose d'un restaurant universitaire. Deux foyers et des espaces extérieurs aménagés permettent aux étudiants des temps de repos.

Les étudiant-es ont accès à de nombreuses salles de travail pour le travail individuel ou en groupe.



Santé

Le Service de Santé Universitaire y est implanté, une infirmière accueille les étudiants tous les jours de la semaine.

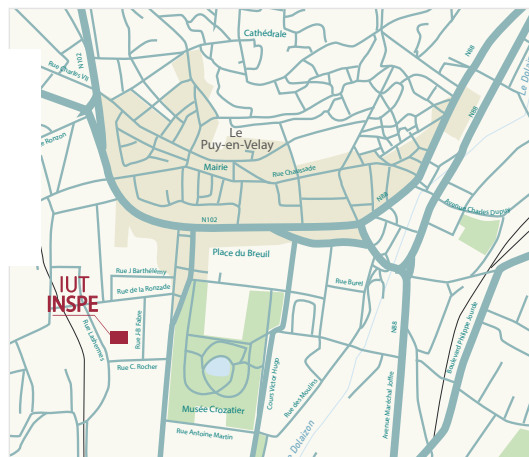
Culture et sport

Plusieurs ateliers SUC et de nombreuses activités sportives via le SUAPS sont proposés.

4 BDE animent la vie étudiante sur le campus.

Plan d'accès INSPé & IUT Le Puy-en-Velay

8, rue Jean-Baptiste Fabre
43000 Le Puy-en-Velay



MOULINS

Le campus de Moulins est un centre pédagogique et universitaire qui comprend une bibliothèque, un département de l'IUT et une antenne de l'Institut National Supérieur du Professorat et de l'éducation (INSPé) de l'UCA, un atelier Canopé et un restaurant. Il s'étend sur 11 725 m².

Plan d'accès Campus Moulins

28, rue des Geais
03 000 Moulins



MONTLUÇON

Le campus François-Mitterrand ou campus de Montluçon est un centre universitaire qui comprend une bibliothèque, une antenne de Polytech Clermont et 5 départements de l'IUT. Il s'étend sur 18 348 m².

Plan d'accès IUT Montluçon

7, avenue Aristide Briand
03 100 Montluçon



VICHY

Le Pôle Universitaire de Vichy

Le Pôle Universitaire de Vichy constitue l'un des premiers sites à vocation universitaire de l'Allier. Fort de partenariats pédagogiques et d'équipements de pointe, il accueille 3 000 étudiantes et étudiants dans des formations de la sortie du baccalauréat à la licence professionnelle et fait partie de Vichy Campus.

Idéalement situé à 10 minutes à pied du centre-ville et de la gare, le site du Pôle universitaire offre un cadre de travail privilégié au cœur de la verdure des fabuleux parcs napoléoniens vichyssois. Proche de la rivière Allier, dernière rivière sauvage d'Europe, le campus est à quelques minutes du centre-ville à la vie commerciale, sportive et culturelle très dense.

Sur place, un restaurant universitaire et une médiathèque participent activement à la vie étudiante de l'agglomération.

Un environnement attractif

Labellisée Terre de Jeux et centre de préparation aux jeux (CPJ) avec son CREPS, Vichy Communauté c'est également le sport sous toutes ses formes, des activités de pleine nature au plus haut niveau.

Le territoire, à la fois industriel et touristique (thermalisme, patrimoine et sport), est porté par le renouveau de Vichy, sa ville centre, ville marque de renommée internationale, inscrite au patrimoine mondial de l'humanité au titre des plus belles villes thermales d'Europe (UNESCO).

L'excellence de la qualité de vie et le mieux vivre de Vichy Campus et de son Pôle universitaire en font un lieu d'étude désormais très renommé.

Prévisionnel animations « Bienvenue aux étudiants » 2024

Le Point Information Jeunesse (PIJ) Vichy Communauté et ses partenaires organisent à la rentrée 2023 des animations afin d'accueillir les étudiantes et étudiants de Vichy .

Samedi 7 septembre 2024

Soirée de rentrée électro à l'Hippodrome

De 18h45 à 23h45

Hippodrome de Vichy-Bellerive

Jeudi 12 septembre

Forum des services étudiants

De 11h30 à 14h

Pôle Universitaire de Vichy – 1, avenue des Célestins

Barbecue et soirée à la plage des Célestins

De 19h à 23h

Plage des Célestins

Mardi 17 septembre : soirée sur le thème de Disney

De 20h à 22h

Bibliothèque Universitaire de l'Orangerie – 1, avenue des Célestins

Mercredi 18 septembre : Atelier de réparation vélo

De 17h30 à 19h30

Gang des dérailleurs – avenue de la croix Saint-Martin

Jeudi 19 septembre : forum des services étudiants

De 11h30 à 13h30

Pôle Universitaire de Vichy – 1, avenue des Célestins

Soirée quiz sur le thème de l'Europe (en partenariat avec Europe Direct) Allier.

De 20h à 22h

Bar La Station – 8, avenue de Lyon

Forum des services étudiants

De 11h30 à 13h30

Pôle Universitaire de Vichy – 1, avenue des Célestins

Samedi 28 septembre : Bourse Geek (dans le cadre du festival venez buller à Cusset #7)

Bd, mangas, comics, figurines, consoles jeux vidéo et jeux de société

De 10h à 18h

Place Victor Hugo à Cusset

Infos et inscription : Sij Vichy communauté – 04 70 31 05 27 – sij@vichy-communauté.fr

Mardi 1^{er} et mercredi 2 octobre : soirée étudiante au Crazy Jump Park

De 19h à 22h

90, avenue Gilbert Roux à Cusset

Jeudi 3 octobre : forum des services étudiants

De 11h30 à 13h30

Pôle universitaire de Vichy – 1, avenue des Célestins

Troc ton dressing

SIJ Vichy communauté – 13 place de l'Hôtel de Ville à Vichy

Jeudi 3 octobre : Challenge escalade de bloc et mur interactif

De 19h30 à 22h

Arca bloc - 18 avenue de la Croix Saint-Martin

Mercredi 9 octobre : soirée étudiante au stade aquatique

Thème : Hawaii

Parcours sur structures gonflables, aquagym géant, cours d'aquabike

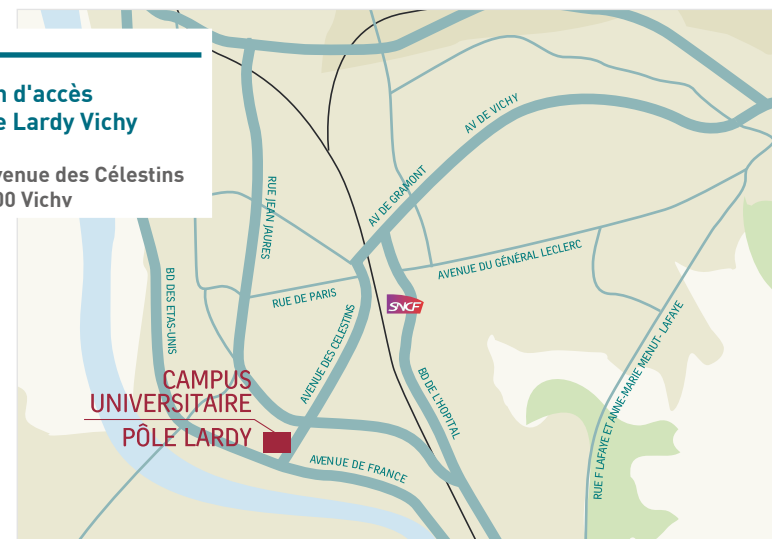
3€

De 19h45 à 23h

Stade Aquatique de Vichy Communauté – rue des Chabanne Basses à Belle-rive-sur-Allier

Plan d'accès Pôle Lardy Vichy

1, avenue des Célestins
03200 Vichy



MON ARRIVÉE À L'UCA



Mes premières démarches

INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVE ET PÉDAGOGIQUE

L'inscription à l'UCA comporte plusieurs étapes.

Le paiement de la CVEC

Avant de procéder à votre inscription (ou votre réinscription) administrative, vous devez fournir une attestation d'acquiescement de la CVEC que vous pouvez obtenir à partir du 3 mai et qui est collectée par les CROUS.

Qui est concerné par la CVEC ?

D'un montant de 103 euros, elle est due chaque année, en une seule fois, par les étudiantes et étudiants qui s'inscrivent en formation initiale dans un établissement d'enseignement supérieur.

⚠ Les étudiantes et étudiants s'inscrivant en formation continue ne sont pas concernés par le paiement de la CVEC.

Qui est exonéré du paiement de la CVEC ?

Sont exonéré-e-s les étudiantes et étudiants :

- boursiers (bourses sur critères sociaux gérées par le CROUS, bourses versées par la région, bourses du gouvernement français) ;
- réfugiés ;
- bénéficiaires de la protection subsidiaire ;
- enregistrés en qualité de demandeurs d'asile et disposant du droit de se maintenir sur le territoire français.

⚠ Même si vous êtes exonéré-e du paiement de la CVEC, vous devez effectuer la démarche lors de votre inscription à l'université. Le numéro figurant sur votre attestation CVEC vous sera demandé au moment de votre inscription administrative.

Quelle est la procédure à suivre pour s'acquiescer de la CVEC ?

Vous devez vous connecter pour créer un compte sur le site internet : www.messervices.etudiant.gouv.fr/

⚠ En cas d'abandon, de démission ou d'absence d'inscription administrative, la CVEC ne sera pas remboursée.

À noter que tous les cas d'exonération autorisés seront vérifiés par les CROUS

L'inscription administrative

L'inscription administrative sur le portail inscription.uca.fr concerne tous les étudiantes et étudiants qui souhaitent s'inscrire ou se réinscrire à l'UCA. Important : avant de vous inscrire à l'université, vous devez préalablement faire acte de candidature.

Si vous avez été accepté-e suite à votre candidature, et avant de commencer votre inscription, munissez-vous de :

- votre certificat CVEC (à obtenir sur le site <http://cvec.etudiant.gouv.fr/>) ;
- votre carte bancaire pour régler les droits d'inscription ;
- votre n°E candidat ou Parcoursup et n°INE.

⚠ Le n° CVEC est utilisable 1 seule fois, unique et personnel

Le paiement en ligne par carte bancaire est à privilégier et peut s'effectuer :

- en 3 fois sans frais jusqu'au 15 novembre 2024 (si le montant est supérieur à 150 €) ;
- en une seule fois.

⚠ Vous pourrez également payer par virement bancaire mais des frais pourront vous être facturés.

Le montant des droits d'inscription reste le même que ceux de l'année dernière, à savoir :

- 175 euros pour la licence, LAS, LP, BUT, PASS, PASS-R ;
- 250 euros pour le master ;
- 391 euros pour le doctorat ;
- 618 euros pour le cycle ingénieur.

Pour les étudiants qui n'ont pas la possibilité de payer directement en ligne, le paiement des droits d'inscriptions à l'agence comptable reste possible les mardis (9h30 à 12h30 et 13h30 à 15h30). Une boîte aux lettres destinée au dépôt des chèques est également présente devant la caisse pour les étudiants qui ne peuvent se rendre à l'AC le jour d'ouverture public.

L'Agence comptable de l'université met également à votre disposition une permanence téléphonique : 04 73 17 72 55

Pour toute question relative aux modalités de paiement, d'encaissement, d'étalement, de remboursement, ce service est joignable sur les créneaux horaires suivants :

Du 1^{er} Juillet au 31 Octobre 2024:

Tous les lundis (14h-16h) et les mardis (8h30-11h30 et 14h-16h)

À partir du 1^{er} novembre 2024:

Uniquement les lundis après-midi (14h-16h)

Vous ne serez réellement inscrit-e que lorsque vous vous serez acquitté-e-s des droits d'inscription. Le message suivant s'affichera : « Votre demande d'inscription a bien été prise en compte ».

Le dépôt des pièces justificatives

Une fois l'inscription administrative effectuée, il vous appartient de déposer dans les plus brefs délais vos pièces justificatives sur le portail inscription.uca.fr. C'est l'ultime étape pour finaliser votre inscription à l'UCA.



⚠ Les pièces justificatives demandées sont fonction de la situation déclarée lors de votre laweb. Si vous vous êtes déclaré-e SHBN (Sportif Haut et Bon Niveau), il est donc normal qu'on vous demande de déposer une pièce justifiant l'obtention de ce statut !

N'oubliez pas de vérifier l'état de traitement des pièces justificatives (en attente, validées ou rejetées) puis de faire les ajustements nécessaires le cas échéant. Il n'est pas nécessaire de vous inquiéter de la non validation de vos pièces justificatives avant la rentrée universitaire.

La validation de l'inscription administrative ouvre droit à :

- L'accès au compte informatique
- L'espace numérique de travail (ENT)
- La délivrance d'un certificat de scolarité (téléchargeable sur l'ENT)
- La délivrance d'une carte étudiante pour les étudiants primo-entrants au moment de la rentrée universitaire ; d'un sticker 2024-2025 à apposer sur la carte étudiante pour les étudiants réinscrits

L'inscription pédagogique

L'inscription pédagogique est obligatoire pour chaque étudiante et étudiant. Elle vous permet de vous inscrire aux cours (CM, TD, TP...). Elle est indispensable pour passer vos examens et vous donne accès à votre emploi du temps personnalisé et au calendrier des examens.

⚠ L'inscription pédagogique n'est possible qu'une fois l'inscription administrative effectuée et validée par votre service de scolarité.

Quand et comment dois-je effectuer mon IPweb ?

En fonction de votre UFR/école, l'inscription pédagogique peut s'effectuer sur IPweb (pour la plupart des composantes) au moment de la rentrée universitaire. Vous serez informé-e par mail de la procédure à suivre et il est donc nécessaire que vous consultiez régulièrement votre boîte mail universitaire (prenom.nom@detu.uca.fr).

L'Unité d'Enseignement (UE) Libre

Une Unité d'Enseignement (UE) libre permet de diversifier votre parcours, d'initier une réflexion sur des thématiques transversales ou de reconnaître l'engagement étudiant et faire valoir des activités hors cursus (engagements des élus, aide aux devoirs, etc.).

Le but d'une UE libre n'est donc pas de parfaire vos connaissances dans votre spécialité mais de vous ouvrir à des thématiques transversales ou d'aborder sous un autre angle les matières de votre cursus. Aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre ces enseignements.

Ce choix doit témoigner de votre intérêt pour les thématiques abordées ou les pratiques proposées.

Pour rappel, les UE libres font partie intégrante de la maquette de Licence et contribuent à l'obtention du diplôme.

Les UE libres sont proposées par l'Université Clermont Auvergne et ses différentes UFR et services (SUAPS, SUC, SSU, DVU, La Fabrique...) et sont classées en 9 thématiques.

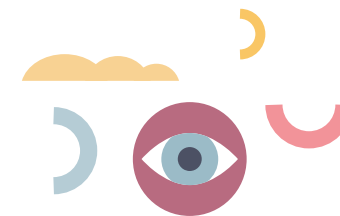
Modalités d'inscription :

- Les inscriptions se font sur IP web, selon des capacités d'accueil définies, du 16 septembre au 2 octobre 2024.
- Au delà du 2 octobre 2024, les IP web seront closes et vous devrez vous adresser à votre service de scolarité pour procéder à une inscription pédagogique durant cette période. Cette inscription devra impérativement intervenir avant le début du 2nd semestre pour être prise en compte lors de la validation de votre année d'études.
- Cependant, la procédure d'inscription à certaines UE libres est spécifique. Il est parfois demandé de contacter directement le Service ou l'enseignant responsable de l'UE (UE en lien avec l'obtention d'un statut étudiant, Accueil des étudiants étrangers...). Les modalités spécifiques sont alors indiquées en bas de la fiche et ces UE sont signalées par un logo.
- Vous ne pouvez pas vous inscrire dans une UE dans laquelle vous avez déjà eu une inscription pédagogique, quelque soit la note obtenue la première fois.

⚠ Important : la compatibilité des UE libres avec les emplois du temps n'est garantie que pour celles se déroulant lors de la demi-journée dédiée, soit le vendredi après-midi du second semestre de 13 heures à 18 heures.

Pour les UE se déroulant sur d'autres créneaux, les autres enseignements de la licence priment sur les UE libres. Si vous choisissez une UE qui n'est pas dispensée le vendredi après-midi, vous devrez vous assurer d'être disponible sur le créneau proposé.

- Les UE libres dont les enseignements sont dispensés à distance ou en hybride peuvent être plus accessibles aux étudiants bénéficiant d'un RSE ou inscrits sur des campus territoriaux (N3 STAPS APAS Vichy). Il appartient cependant aux étudiants concernés de s'assurer de la compatibilité des enseignements avec leurs contraintes. Elles sont également marquées des pastilles spécifiques.
- Pour les UE libres portées par le Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS) et le Service Université Culture (SUC), l'inscription se fait en 2 étapes :
 - inscription sur IP web. Cette inscription génère, sous 24 heures, l'envoi d'un message automatique contenant un lien sur votre boîte mail institutionnelle
 - choix du créneau ou de l'atelier sur une plate-forme dédiée, accessible en suivant le lien précité.



CONTACTS SCOLARITÉS

Composante	Adresse mail
Clermont Auvergne INP	
ISIMA	scolarite@isima.fr
Polytech Clermont	scola.polytech@uca.fr
SIGMA Clermont	scolarite@sigma.fr
École Doctorale Sciences pour l'Ingénieur	edspi.dred@uca.fr
Institut Droit, Économie, Management	
École de droit	scola.droit@uca.fr
École d'économie	scola.economie@uca.fr
IAE Clermont Auvergne	scola.iae@uca.fr
École Doctorale Sciences Économiques, Juridiques, Politiques & de Gestion	edsejpg.dred@uca.fr
Institut Lettres, Langues, Sciences Humaines et Sociales	
Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation	scolarite.inspe@uca.fr
UFR Langues, Cultures et Communication	scolarite.lcc@uca.fr
UFR Lettres, Culture et Sciences Humaines	scolarite.lcsh@uca.fr
UFR Psychologie, Sciences Sociales, Sciences de l'Éducation	scola.pssse@uca.fr
UFR Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives	scola.staps@uca.fr
École Doctorale Lettres Sciences Humaines & Sociales	edlshs.driv@uca.fr
Institut des sciences	
École Universitaire de Physique et d'Ingénierie	
UFR de chimie	scola.pac@uca.fr
UFR de mathématiques	scola.licence.pac@uca.fr scola.master.pac@uca.fr
École de l'Observatoire de Physique du Globe de Clermont-Ferrand	
École Doctorale Sciences Fondamentales	edsf.dred@uca.fr
Institut Sciences de la vie, Santé, Agronomie, Environnement	
UFR d'odontologie	scola.odontologie@uca.fr
UFR de médecine et des professions paramédicales	Scola.medecine@uca.fr scola.licence.medpha@uca.fr scola.master.medpha@uca.fr scola.3cycle.medpha@uca.fr
UFR de pharmacie	scola.pharmacie@uca.fr
UFR de biologie	scola.pac@uca.fr
École doctorale Sciences de la Vie, Santé, Agronomie & Environnement	edsvsae.dred@uca.fr

CONTACTS SCOLARITÉS (SUITE)

Institut Universitaire de Technologie	
IUT Clermont Auvergne (Tous sites)	scolarite.iut@uca.fr
Hors instituts	
Centre FLEURA	centre-fleura@uca.fr
SCLV – Service Commun des Langues Vivantes	sclv@uca.fr

CERTIFICAT DE SCOLARITÉ ET CARTE ÉTUDIANT

Mon certificat de scolarité

Après votre inscription, vous recevrez par mail, sous 24 à 48 heures, vos identifiants pour l'accès à votre Espace Numérique de Travail (ENT) où vous aurez accès à votre certificat de scolarité.

Ma carte étudiant

Chaque étudiante et étudiant de l'UCA dispose d'une carte étudiant lui permettant d'accéder à plusieurs services. Votre carte étudiant vous est directement attribuée lors de votre inscription.

Si vous n'avez jamais été inscrit-e à l'UCA, vous recevrez votre carte étudiant à la rentrée, sous réserve que votre dossier soit complet.

Si vous êtes déjà étudiante ou étudiant UCA, votre carte est pluriannuelle et vous serez prochainement invité-e par le service scolarité de votre composante à venir retirer le sticker mentionnant votre année de formation.


Quels services ?

Cette carte étudiant est couplée au porte-monnaie IZLY (CROUS). Activez et rechargez votre compte IZLY pour accéder à certains services.

Votre carte étudiant vous permet :

- de justifier de votre statut d'étudiant inscrit ;
- d'accéder aux salles d'examen ;
- de voter aux élections étudiantes ;
- d'emprunter des livres à la bibliothèque universitaire (BU) ;
- d'imprimer, photocopier ou numériser vos documents sur plusieurs lieux des campus ;
- de payer vos repas aux Resto U' et cafétérias du CROUS ;
- de payer dans les distributeurs automatiques des campus universitaires ;
- d'accéder aux activités culturelles et sportives et aux infrastructures sportives ;
- de bénéficier de réductions sur sa présentation.

En cas de perte de ma carte étudiant

 [Télécharger le formulaire de demande de renouvellement de carte étudiant](#)

ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP

Dès que vous envisagez de vous inscrire à l'UCA, il est impératif que vous preniez contact avec un médecin du Service Université Handicap (SUH) afin que tous les aspects de votre arrivée puissent être anticipés.

Étudiantes et étudiants primo-entrants

Il est fondamental, une fois que vous avez obtenu votre baccalauréat (ou tout autre diplôme donnant accès aux études supérieures) que vous confirmiez votre venue. Toute demande d'aide ou d'accompagnement doit être adressée le plus tôt possible au SUH, de préférence avant votre inscription ou, à défaut, dès votre inscription à l'université, et cela chaque année universitaire.

Le SUH vous donnera un premier rendez-vous pour un entretien personnalisé. L'objectif de celui-ci sera de réaliser une première évaluation de vos besoins en matière d'accessibilité pédagogique et d'envisager les mesures de compensation de votre handicap pour vos études.

 Cette démarche doit être renouvelée chaque année universitaire.

L'avis médical pour vos aménagements d'examens et/ou d'études doit être établi au moins un mois avant la date de votre première épreuve. Les avis médicaux qui n'auront pas été reçus dans les délais impartis ne pourront pas être mis en place.

Étudiantes et étudiants déjà inscrits à l'UCA

Afin de pouvoir bénéficier d'aménagements d'études et d'examens, vous devez impérativement vous signaler auprès du SUH. Un avis médical peut couvrir plusieurs années universitaires, mais il est nécessaire, à chaque rentrée universitaire, que les aménagements prévus initialement soient de nouveau validés par le chef d'établissement. Ce n'est qu'à cette condition que ces derniers pourront être mis en place pour l'année universitaire en cours.

Comment contacter le SUH ?

Le SUH est ouvert :

- du lundi au vendredi de 8h45 à 12h et de 12h45 à 16h30
- fermeture du secrétariat le mercredi après-midi

Pour tout renseignement ou pour prendre RDV avec le SUH, merci d'appeler au 04 73 40 55 07 ou d'envoyer une demande à l'adresse mail suh@uca.fr

Site web : <https://handicap.uca.fr/>



LA MISSION AUTISME & TND EST À VOTRE DISPOSITION !

La Mission Autisme met en lien un ensemble d'acteurs intervenant dans le domaine du TSA (trouble du spectre de l'autisme) et des TND (troubles neurodéveloppementaux) à l'UCA et autour d'elle. Sa vocation est de mutualiser et d'optimiser les actions afin de favoriser l'inclusion de toutes et tous à l'université. Elle propose également de nombreux événements tournés vers la cité.

- Vous auriez besoin d'un accompagnement individualisé dans le cadre de vos études ou de votre travail à l'UCA ?
- Vous aimeriez rencontrer d'autres personnes concernées et/ou intéressées par l'autisme ?
- Vous voulez vous sensibiliser, vous informer ou vous former sur l'autisme ?
- Vous souhaitez vous engager dans le champ de l'autisme à l'UCA ?
- Vous vous intéressez à la recherche scientifique sur l'autisme ?

 Écrivez-nous à pole-autisme.dg@uca.fr

Vous nous trouverez également sur : [Linkedin](#) / [facebook](#)
Retrouvez les courts-métrages [Atypie-Friendly](#)
et la série vidéo de l'UCA sur l'autisme à l'université :
[Les courts-métrages Atypie-Friendly](#) / [La série vidéo de l'UCA](#)

ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX

Inscription administrative

Si vous êtes étudiante, étudiant international et si vous avez été admis-e via Études en France ou via la procédure DAP, vous ne pouvez pas vous inscrire en ligne. Vous devez suivre les indications mentionnées dans la réponse qui vous a été adressée pour vous informer de l'acceptation de votre candidature.

 [Enrollment guidelines](#)

Tarifs différenciés


En raison du contexte sanitaire actuel, le Conseil d'Administration de l'UCA, réuni le 16 décembre 2022, a décidé le report de la mise en œuvre des tarifs différenciés pour l'année universitaire 2023/2024. En conséquence, les étudiants extra-communautaires paieront les mêmes droits d'inscription que les étudiants nationaux et européens pour l'année universitaire à venir.

Adhésion Sécurité sociale

- Vous êtes étudiante, étudiant européen : vous êtes couvert-e par votre carte européenne de couverture sociale ;
- Vous êtes étudiante, étudiant étranger, hors UE : vous devez obligatoirement vous inscrire sur une plateforme en ligne dédiée mise en place par la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) : etudiant-etranger.ameli.fr.

 [Mémo Sécurité sociale pour les étudiants étrangers hors UE](#)

Cette démarche est à effectuer une fois que vous vous êtes acquitté-e de la CVEC et que vous avez procédé à votre inscription administrative à l'université. Si vous n'effectuez pas cette démarche, vous ne serez pas couvert-e.

 L'adhésion à une mutuelle complémentaire santé est facultative, mais fortement conseillée si vous n'êtes pas couvert-e par celle de vos parents.

Mes outils numériques

ENVIRONNEMENT NUMÉRIQUE DE TRAVAIL

L'Environnement numérique de travail (ENT) est un portail d'accès aux services numériques de l'université. Un compte ENT est délivré automatiquement à chaque étudiante et étudiant. Il vous permet d'accéder à un ensemble de services numériques (messagerie, emploi du temps, pédagogie, services annexes...).

Comment activer mon compte ENT ?

Pour se connecter à votre environnement numérique de travail vous devez vous munir de votre numéro de dossier (celui-ci vous a été transmis par mail à la fin de votre inscription ou sur votre carte étudiant) et saisir votre date de naissance.



L'espace "Votre compte" vous permet de retrouver l'ensemble des informations vous concernant :

- informations personnelles ;
- carte étudiant ;
- mot de passe ;
- droit à l'image/chartes ;
- politique de confidentialité.

Guide d'accueil de l'ENT

Le guide d'accueil de l'ENT (FR - EN) vous permet de suivre les étapes pour activer votre compte ENT.



MESSAGERIE UNIVERSITAIRE

Ma messagerie, un outil essentiel tout au long de mes études

Votre inscription vous donne accès à une adresse mail universitaire (prénom.nom@detu-uca.fr). Vous y recevrez l'ensemble des informations officielles de l'université, il est donc important de la consulter régulièrement. L'usage de cette adresse est vivement recommandé dans tous vos échanges avec les services de l'université et le monde professionnel.

L'accès à Zimbra peut se faire de n'importe où et de n'importe quel ordinateur équipé d'une connexion internet.

Tutoriel pour synchroniser son adresse mail étudiante UCA :

- sur son smartphone/tablette Android ;
- sur Iphone.



WIFI

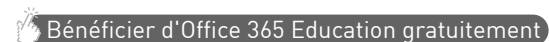
Vous bénéficiez automatiquement d'un accès internet sécurisé/chiffré depuis n'importe quel établissement membre d'Eduroam, sans la moindre formalité administrative préalable et avec vos identifiants institutionnels habituels.

Vous avez accès au wifi sur votre campus et dans tous les sites étudiants, dans les bibliothèques et dans les resto U', les lieux de vie étudiants, etc.

MICROSOFT OFFICE EDUCATION

L'UCA a souscrit à l'offre Microsoft Office 365 afin de permettre aux étudiantes et étudiants de bénéficier des logiciels de la suite Office 365 en ligne et de les installer sur leur PC personnel, tablette ou encore téléphone portable. Vous pouvez les installer et les utiliser sur 5 appareils par personne.

Votre compte ENT de l'UCA vous permet de vous connecter automatiquement aux applications Microsoft Office 365. Il vous suffit de vous diriger sur la page « Microsoft Office 365 ». Vous pourrez gérer votre compte et accéder au portail des applications Microsoft.



MyUCA

L'application mobile MyUCA est dédiée aux étudiantes et étudiants de l'UCA. Elle offre plusieurs fonctionnalités.

Nouvelles mises à jour de l'application MyUCA (v4.0) :



- Une nouvelle ergonomie de l'application, repensée pour faciliter votre navigation ;
- Des notifications pour vos cours et vos devoirs à rendre ;
- Accès rapide à vos mails de la messagerie universitaire Zimbra ;
- Personnalisation du menu pour n'afficher que ce qui vous intéresse !

Un emploi du temps sur-mesure

Vous avez accès à votre emploi du temps. En plus d'avoir accès à votre agenda, vous serez averti-e-s de vos devoirs à rendre.

Vie étudiante

Vous avez accès à toutes les informations concernant les resto U' et les bibliothèques universitaires.

Les actus UCA sur un fil

Soyez au courant des derniers événements de l'UCA grâce à l'actualité en fonction de votre sélection des flux.

Comment fonctionne l'application ?

Consultez le guide d'utilisation de l'application MyUCA ainsi qu'une page tutoriel pour découvrir l'interface : <https://dsi.uca.fr/actualites/myuca-luniversite-a-portee-de-main>

MyUCA, l'université à portée de main !

CENTRE DE SERVICE

Le Centre de Service (CDS) est un support d'aide qui accompagne les étudiantes et étudiants afin de résoudre leurs problèmes du quotidien au sein de l'UCA.

Une équipe est à votre disposition pour vous venir en aide, vous aider à trouver rapidement les réponses à vos questions et aiguiller vos demandes vers les interlocuteurs les mieux à même d'y répondre.

Le CDS propose un portail d'assistance et de support en ligne depuis lequel vous pouvez :

- consulter les questions les plus fréquentes (FAQ) ;
- nous contacter pour tous vos besoins ;
- suivre l'avancement de vos demandes.

Le CDS est aussi là pour écouter vos attentes ou suggestions, et contribuer à l'amélioration des services.

Contacts
support@uca.fr / 04 73 40 64 07

Pour tout savoir sur les services numériques de l'UCA :
<https://dsi.uca.fr/catalogue-de-services>



Ma rentrée

RÉUNIONS DE RENTRÉE

Les réunions de rentrée sont organisées par chaque composante. Toutes les informations pratiques vous y seront délivrées : déroulement des études, contenus des enseignements, modalités de contrôle des compétences et connaissances.

Il s'agit d'un moment privilégié pour obtenir des réponses à toutes vos questions et rencontrer vos enseignantes et enseignants.

Quelle est la date de la rentrée universitaire ?

Les dates, horaires et lieux des réunions de rentrée ainsi que le calendrier de l'année universitaire 2024-2025 sont renseignés au fur et à mesure sur les sites internet des composantes. À cet effet, nous vous invitons à consulter régulièrement le site internet de votre composante.



LA RÉUSSITE DE MON ANNÉE UNIVERSITAIRE



Mes examens

SESSIONS D'EXAMEN

Chaque semestre se conclut par une session d'épreuves terminales (sauf pour les formations en évaluation continue intégrale). L'ensemble des informations relatives à vos dates, horaires et salles d'examen sont disponibles sur votre ENT.

RÉUSSIR MES EXAMENS


Quatre règles simples pour des examens sereins :

- fournir un travail sérieux et régulier tout au long de l'année universitaire, seule garantie d'obtenir de bons résultats ;
- bien connaître les Unités d'enseignements (UE) à valider (les modalités de contrôle de connaissances et de compétences – MCCC – sont communiquées un mois après le début de l'année universitaire). Pour toute question relative aux évaluations, n'hésitez pas à vous tourner vers votre scolarité et/ou votre responsable de formation ;
- bien noter les jours et heures d'examens et repérer l'amphi ou la salle d'examen ;
- se présenter au moins 30 minutes avant le début de l'épreuve avec votre carte étudiant.

Les résultats d'examen sont disponibles sur votre ENT après les délibérations du jury d'examen. Vous pouvez également, à partir de cet espace, consulter et imprimer vos relevés de notes.

FRAUDE

Lors d'une épreuve d'évaluation continue ou terminale, tout document ou matériel non autorisé en votre possession vous expose à une poursuite disciplinaire pour fraude ou tentative de fraude à un examen, que ce matériel ait été effectivement utilisé ou non.

 *Votre téléphone portable doit donc être rangé avec vos affaires au fond de la salle d'examen ou de l'amphi, hors de portée. Cela vaut également pour tout matériel électronique (écouteurs audios, montre connectée, calculatrice si son utilisation n'est pas précisée dans le sujet d'examen...).*

Le plagiat est également considéré comme une fraude. Vous devez donc être extrêmement vigilant-e lorsque vous rédigez un rapport ou un mémoire. Recopier un texte ou une citation sans l'identifier clairement en mettant des guillemets et en omettant d'indiquer l'auteur et la source en note de bas de page est considéré comme du plagiat, et donc sanctionnable !

En cas de fraude avérée ou de tentative de fraude lors d'un examen, vous vous exposez donc à des conséquences qui peuvent être graves pour la poursuite de vos études. Vous encourez une sanction disciplinaire qui peut aller, selon la gravité des faits, jusqu'à l'exclusion définitive de tout établissement public d'enseignement supérieur. Le jeu n'en vaut donc pas la chandelle !

Bibliothèque universitaire



La Bibliothèque Universitaire (BU) est un service de l'UCA, organisé en réseau (11 bibliothèques universitaires). Elle a vocation à satisfaire les besoins documentaires des étudiantes et étudiants ainsi que des personnels enseignants, enseignants-chercheurs et BIATSS de l'université. Elle est un acteur de la diffusion des usages numériques et de la culture scientifique.

INSCRIPTION

La consultation sur place est gratuite.

En tant qu'étudiante, étudiant à l'UCA, vous êtes automatiquement inscrit-e à la BU, 48 heures au plus tard après votre inscription administrative à l'université :

- présentez votre carte étudiant pour emprunter ;
- utilisez vos identifiants ENT pour les services en ligne.

L'inscription donne accès aux services de toutes les BU :

- prêt à domicile ;
- réservation de documents ou de matériels ;
- consultation de ressources en ligne.

EMPRUNT

Quelles ressources ?

La plupart des documents sont empruntables à domicile (livres, revues, thèses ou mémoires, DVD, etc.). Certains, à cause de leur ancienneté ou de leur rareté, ne sont consultables que dans la BU. Les matériels peuvent être empruntés pour être utilisés (PC, chargeurs, tablettes, casques, etc.).

Quelles modalités ?

	Étudiante, étudiant de licence ou de 1 ^{er} et 2 ^d cycle en santé	Étudiante, étudiant de master et de 3 ^e cycle
Documents standard (tous supports) Emprunt en nombre illimité	2 semaines de prêt renouvelables* 1 fois	1 mois de prêt renouvelable* 1 fois
Documents très demandés** Emprunt de 5 documents maximum	7 jours de prêt non renouvelables	

* Vous pouvez prolonger :

- si le document n'est pas réservé par un autre lecteur ;
- si vous n'avez pas dépassé l'échéance de votre prêt.

** Les prêts durent 1 semaine pour les documents qui font l'objet d'une forte demande à certaines périodes de l'année (selon la BU concernée).



Guide du lecteur 2023-2024

RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES

BU Sciences, Technologies, STAPS

Campus des Cézeaux
6, place Vasarely – CS 60026
63178 Aubière Cedex
04 73 40 74 90

TRAM : arrêt Campus

BUS : ligne 13, arrêt Observatoire

Horaires : lundi au jeudi : 8h - 22h

Vendredi : 8h - 19h

Horaires réduits

8h30 - 16h30 : juillet-août

Fermetures selon calendrier annuel :
<https://bu.uca.fr/infos-pratiques/horaires>

BU Droit, Économie et Management

41, boulevard François Mitterrand
63037 Clermont-Ferrand Cedex 1
04 73 17 76 94

TRAM et BUS : arrêt UCA - Campus Centre

Lundi au vendredi : 8h - 22h

Samedi : 9h-17h

Horaires réduits pendant les congés universitaires,

du lundi au vendredi : 8h - 19h

En été, du lundi au vendredi : 9h - 17h

Fermetures selon calendrier annuel :
<https://bu.uca.fr/infos-pratiques/horaires>

Lettres, Langues et Sciences humaines – Le Kap – Learning Centre

5, rue Kessler - CS 10027
63001 Clermont-Ferrand Cedex 1
04 73 40 62 42

TRAM et BUS : arrêt UCA – Campus Centre

Horaires

Lundi au samedi : 8h - 22h

Horaires période estivale :

Lundi au vendredi : 9h - 17h

Fermetures selon calendrier annuel :
<https://bu.uca.fr/infos-pratiques/horaires>

Lettres et sciences humaines, Gergovia RDC– BU Marie-Hélène LAFON

29, boulevard Gergovia
63000 Clermont-Ferrand
04 73 34 65 63

TRAM et BUS : arrêt UCA – Campus Centre

Horaires

Lundi au vendredi : 10h - 18h

Horaires période estivale :

Lundi au vendredi : 9h - 17h

Fermetures selon calendrier annuel :
<https://bu.uca.fr/infos-pratiques/horaires>

BU Santé

UFR de médecine et de pharmacie, 2^e étage
28, place Henri-Dunant – TSA 50400
63001 Clermont-Ferrand Cedex 1
04 73 17 83 03

TRAM : arrêt CHU G. Montpied

BUS : ligne 8

Horaires

Lundi au vendredi : 8h - 22h

Samedi : 9h - 19h

Horaires réduits

De juin à début septembre

Fermetures selon calendrier annuel :
<https://bu.uca.fr/infos-pratiques/horaires>

BU Odontologie

UFR d'odontologie, 1^{er} étage
2, rue de Braga
63000 Clermont-Ferrand
04 73 17 73 03

TRAM : arrêt Gravière

Horaires

Lundi au vendredi : 9h-18h

Horaires réduits

En juin et juillet

Lundi au jeudi : 9h-18h

Vendredi : 9h-13h

Fermetures selon calendrier annuel :
<https://bu.uca.fr/infos-pratiques/horaires>

Bibliothèque de l'INSPE de Chamalières INSPE Clermont-Auvergne

36, avenue Jean-Jaurès – CS 20001
63400 Chamalières
04 73 31 71 76

BUS : ligne 13, arrêt Voltaire

Horaires

Lundi au jeudi : 9h-18h30

Vendredi : 9h-16h30

Horaires réduits

Lundi au vendredi : 10h-16h

Fermetures selon calendrier annuel :
<https://bu.uca.fr/infos-pratiques/horaires>

BU du campus d'Aurillac

Rue de l'École Normale
15013 Aurillac Cedex
04 43 79 11 62

BUS : ligne 40, arrêt Faculté

Horaires

Lundi au jeudi : 8h30 - 18h30

Vendredi : 8h30 - 16h

Horaires réduits

Lundi au jeudi : 8h30-17h

Vendredi : 8h30-16h

Fermetures selon calendrier annuel :
<https://bu.uca.fr/infos-pratiques/horaires>

BU du campus du Puy-en-Velay

8, rue Jean-Baptiste-Fabre
43000 Le Puy-en-Velay
04 71 09 90 65

Horaires

Lundi, mardi, mercredi, jeudi : 8h45-17h30

Vendredi : 8h45-13h

Horaires réduits

Lundi au jeudi : 8h30-12h et 13h-16h30

Vendredi 8h30-13h

Fermetures selon calendrier annuel :
<https://bu.uca.fr/infos-pratiques/horaires>

Le Learning Centre La Traverse (campus de Montluçon)

- 400 m²
- 2 salles de créativité
- 3 salles de travail en groupe
- 2 carrels
- 14 500 documents en libre-accès
- 70 places assises (assises différenciées), dont 23 dans des salles fermées
- Mobilier : achats locaux quand la chose était possible

BU du campus de Montluçon

Avenue Aristide-Briand – CS 82235
03101 Montluçon
04 70 02 20 09

BUS : lignes C1 et C2

Horaires

Lundi au vendredi : 8h30 - 18h

Horaires réduits

lundi au vendredi : 9h - 17h

BU du campus de Moulins

28, rue des geais
03000 Moulins
04 70 35 13 10

BUS : ligne C, arrêt Campus universitaire

Horaires

Lundi au jeudi : 9h - 18h30

Vendredi : 9h - 15h

Horaires réduits

de mai à début juillet


Lundi au jeudi : 9h - 17h

Vendredi : 9h - 15h

Fermetures selon calendrier annuel :
<https://bu.uca.fr/infos-pratiques/horaires>

Une question, un problème ?

Parlez-en à vos bibliothécaires ou écrivez à contact.bu@uca.fr

 <https://bu.uca.fr/>

Le KAP

Le KAP c'est quoi ?

Ouvert du lundi au samedi, de 8h à 22h, Le KAP est un lieu dédié à la mise à disposition de ressources pour la formation des étudiants et au développement de nouveaux outils pédagogiques. En effet, ce nouvel équipement réunit sur un même site la Bibliothèque Universitaire, le pôle Ingénierie Pédagogique et Production Audiovisuelle, et La Fabrique – Réussite Orientation et Insertion Professionnelle.

Alors que trouve-t-on au KAP ?

- 600 places assises réparties sur deux étages (rez-de-chaussée et 1^{er} étage)
- 40 000 ouvrages en accès-libre, en Lettres, Langues, et Sciences Humaines, et 2800 titres de revues
- 24 salles de travail en groupe avec écran numérique et tableau blanc, réservables sur MyBookings (catégorie « Box de travail »)
- Un kiosque CROUS (au rez-de-jardin) ouvert de 8h à 18h du lundi au vendredi, et de 8h à 14h les samedis
- Un accueil du service orientation-insertion La Fabrique (au 1^{er} étage), du lundi au vendredi (voir le site internet pour plus d'informations)
- Des espaces de détente et de discussions

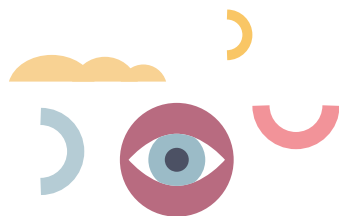
Le KAP, un lieu de rencontres et d'animations

Le KAP c'est aussi un lieu animé par un programme d'événements tout au long de l'année pour apprendre autrement. Conférences, projections, afterwork, soirées thématiques... De nombreuses animations sont déjà programmées pour rythmer le premier semestre.



Le programme complet du KAP, et toutes les informations

Passerelle 5 rue Kessler, Clermont-Ferrand
Arrêt Tram: Campus Centre
Ouverture : 8h – 22h du lundi au samedi



LE KAP

LEARNING CENTRE

OUVERTURE

SEPTEMBRE 2024 - 8H À 22H DU LUNDI AU SAMEDI

5 rue Kessler, 63000 Clermont-Ferrand

Ce nouvel équipement réunit dans un même site les services de la **Bibliothèque Universitaire**, de **La Fabrique** et du **pôle IPPA**.

- 600 places de travail,
- 24 salles de travail en groupe,
- 3 salles de formation,
- 50 000 ouvrages en libre-accès en Lettres, Langues et Sciences Humaines,
- **Espace exposition** - conférences

ÉTUDIANT

1 espace dédié à l'orientation, la réussite et l'insertion professionnelle, 1 kiosque CROUS.



ENSEIGNANT

1 service dédié à l'innovation et la transformation pédagogique, 1 espace réservé aux chercheurs.



Accompagnement à la réussite

LA FABRIQUE, RÉUSSITE, ORIENTATION, INSERTION

Réussite, orientation, insertion

L'équipe de la Fabrique vous accompagne dans votre orientation et votre projet professionnel :

- des rendez-vous individuels avec un-e professionnel-le (orientation, réorientation, césure, emploi) ;
- des ateliers collectifs hebdomadaires (inscription sur lafabrique.uca.fr) ;
- UCAPRO (www.ucapro.fr), un réseau social professionnel pour trouver des offres de stage et d'emploi et consulter les profils des diplômé-es ;
- RéoPass (reopass@uca.fr), un programme spécifique pour les étudiantes et étudiants de première année de licence en réflexion sur leur projet ;
- encadrement des stages de réorientation pour les étudiantes et étudiants souhaitant confirmer leur nouveau projet de formation.

2 sites d'accueil

Campus centre-ville

Le Kap (1^{er} étage)
Boulevard François Mitterrand (entre la présidence UCA et l'IADT)
Clermont-Ferrand
Arrêt Tram : Campus Centre
contact : 04 73 40 62 70
Ouvert du lundi au vendredi

Campus Cézeaux

Maison de la Vie étudiante (1^{er} étage)
7, place Vasarely
Aubière
Arrêt Tram : Campus Cézeaux
contact : 04 73 40 51 40
Ouvert du lundi au jeudi

Contacts mail :
lafabrique.dff@uca.fr

LES DISPOSITIFS LIÉS À L'ENGAGEMENT ÉTUDIANT

À la rentrée 2024, l'UCA propose de nouveau un dispositif de valorisation de l'engagement étudiant.

Un étudiant engagé dans le bureau d'une association étudiante ou non, dans une mission de service civique à l'UCA ou hors UCA, dans un mandat électif au sein des conseils de l'UCA ou du CROUS... peut demander à valoriser son engagement dans le cadre de son parcours universitaire !

Un formulaire permet d'être guidé sur les possibilités offertes en fonction du niveau d'études et de l'engagement et ouvre ensuite un accès à un espace de dépôt de demande et des pièces attendues en ligne.

Une adresse pour se renseigner : engagements-etudiants.dvu@uca.fr

FORMULAIRE EN LIGNE DISPONIBLE DÈS LA RENTRÉE DANS LES ACTUALITES ENT ET SUR LE SITE UCA (PARTIE « ENGAGEMENTS ÉTUDIANTS ») À PARTIR DU 15 SEPTEMBRE 2024 !

DIRECTION DE LA VIE UNIVERSITAIRE

La Direction de la Vie Universitaire (DVU) dispose des informations générales sur tous les domaines de la vie universitaire : transports, sport, vie culturelle, vie associative, statuts spécifiques.

La DVU assure le soutien aux initiatives étudiantes :

- renseignements et traitement des dossiers de demandes de subvention au Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Étudiantes ;
- conseil et accompagnement dans la conception et la mise en œuvre de projets ;
- gestion et suivi des projets CVEC.

La DVU informe également sur les possibilités d'amélioration de la situation personnelle des étudiantes et étudiants. Elle constitue un relais de communication des initiatives étudiantes.

QU'EST-CE QUE LA CVEC ?



La CVEC est en vigueur depuis la rentrée 2018. Il s'agit d'un impôt qui est payé par les étudiants au moment de leur inscription à l'université.

Les actions ciblées par la CVEC

Pour la santé

- Accéder plus facilement aux soins sur le campus et rénover la politique de prévention.
- Poursuivre le développement des centres de santé universitaires
- Déployer le dispositif des étudiants relais-santé (ERS)
- Renforcer l'action des services de santé universitaires dans le domaine de la santé sexuelle (contraception, dépistage des IST...).

Pour favoriser l'accompagnement social

Renforcer les équipes d'assistants sociaux des universités et des Crous

Pour soutenir les initiatives

- Financer davantage de projets et d'associations étudiantes.

Pour développer la pratique sportive sur les campus

- Un accès, tout au long de l'année, à des activités et des événements sportifs plus diversifiés.

Pour faire vivre l'art et la culture dans les établissements d'enseignement supérieur

- Accès à des concerts, des expos, des manifestations culturelles et à des ateliers de pratique artistique tout au long de l'année.

Pour améliorer l'accueil des étudiants

- Développer des actions d'accompagnement sur le campus : découverte de l'environnement universitaire, des offres de vie de campus, de l'environnement extra-universitaire (patrimoine, offre culturelle locale, offre sportive etc.). Prêts d'ordinateurs

L'UCA met à disposition de ses étudiantes et étudiants des ordinateurs pendant l'année universitaire. Le prêt peut se faire selon deux modalités, un prêt court et un prêt long.

Prêts d'ordinateurs



Le prêt court, d'une durée maximale de 2 semaines renouvelables, se fait sur demande de l'étudiante ou de l'étudiant.

Le prêt long a pour objectif d'apporter une aide en nature à un étudiant ou une étudiante qui n'a pas encore pu réunir les moyens financiers nécessaires à l'acquisition d'un ordinateur.

Les critères suivants s'appliquent aux prêts longs dans les cas où la demande d'ordinateurs dépasse la capacité de prêt :

- Être boursier sur critères sociaux du CROUS ou détenteur d'une allocation annuelle du CROUS avec priorité aux échelons d'aide les plus élevés ;
- Niveau d'études : priorité aux cycles de diplomation post bac de niveau bac+2 et bac+3 ;
- Ne pas avoir bénéficié d'une allocation ponctuelle du CROUS pour acheter un ordinateur.

Demande de prêt :

Les étudiantes et les étudiants s'adresseront directement aux personnels de leur BU de rattachement, selon les modalités suivantes :

- du 9 septembre au 27 septembre seuls les étudiantes et les étudiants boursiers (bourse CROUS et Campus France) pourront demander un PC.
- à partir du 30 septembre, tous les étudiants pourront demander un PC dans la limite des stocks disponibles.

 En savoir plus



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE • LES ÉTATS-UNIS • MONDE CONNECTÉ ET SANTÉ • LES ADDICTIONS • LE MONDE VIVANT • ÉGALITÉ HOMME-FEMME • GÉOSCIENCES • LITTÉRATURE • AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE • LES ÉTATS-UNIS • MONDE CONNECTÉ ET SANTÉ • LES ADDICTIONS • LE MONDE VIVANT • ÉGALITÉ HOMME-FEMME • GÉOSCIENCES • LITTÉRATURE

UNIVERSITÉ OUVERTE CLERMONT AUVERGNE

VOCA
UNIVERSITÉ OUVERTE CLERMONT AUVERGNE

CONFÉRENCES VULGARISÉES POUR TOUS-TES !

données par les enseignant-e-s-chercheur-euse-s de l'Université Clermont Auvergne

2024_2025

OOOAAA

Gratuit
pour les étudiants

Abonnement annuel de 30€ pour 16 conférences
Replays disponibles / gratuit pour les étudiant-e-s

Programme complet et inscriptions en ligne :
<https://www.uca.fr/uoca>

DIRECTION DES RELATIONS INTERNATIONALES ET DE LA FRANCOPHONIE

Accueil international

La Plateforme Study&Co, notre accompagnateur virtuel interactif et personnalisé, dont l'objectif est d'accompagner les publics internationaux avant leur arrivée en France, à l'arrivée et durant le séjour. Mise en place d'un Welcome Desk physique en ligne offrant des services d'aide tels que les démarches administratives, le logement, les assurances...

 Plus d'informations

Faire ses études à l'étranger

Chaque année, près de 1 500 étudiantes et étudiants partent étudier ou faire un stage à l'étranger pour un ou deux semestres. Pour connaître les dates de réunions d'information, les universités partenaires ou encore les possibilités d'aides financières, consultez régulièrement la rubrique « international » du site www.uca.fr

Référents Relations Internationales de l'UCA

Pour construire leur projet de mobilité, les étudiantes et étudiants de l'UCA identifient, selon leur composante d'inscription, leur Référent Relations Internationales (RRI).

 Consulter la liste des RRI de l'UCA

Contact
Direction des Relations Internationales et de la Francophonie (DRIF)
9, rue Kessler
63000 Clermont-Ferrand
Page web de la DRIF

CENTRE D'ENSEIGNEMENT À DISTANCE

Vous avez un projet d'études ? Vous souhaitez une remise à niveau universitaire mais vous ne pouvez pas ou ne voulez pas suivre un enseignement traditionnel à l'université ?

Pour répondre à votre besoin, le Centre d'Enseignement à Distance (CEAD) de l'UCA vous propose différents dispositifs de formation à distance.

 Consulter la liste des dispositifs proposés par l'UCA

Contacts
04 73 40 85 31 / lisette.felix@cead.fr



CENTRE FLEURA

À retenir : le niveau de langues est évalué par un test de niveau en ligne et/ou en présentiel selon le profil.

Obtenir un diplôme et/ou poursuivre ses études à l'université

Diplôme Universitaire d'Études Françaises (DUEF)

Pour qui ?

Étudiantes, étudiants étrangers qui souhaitent poursuivre des études supérieures en France et les personnes financées dans le cadre de la formation continue.

Quoi ?

Cette formation leur permet d'acquérir les compétences linguistiques, culturelles et méthodologiques nécessaires (DUEF A1, DUEF A2, DUEF B1, DUEF B2, DUEF C1). En complément de la formation linguistique et culturelle, il est proposé selon les niveaux : une initiation au monde universitaire français, des cours de français sur objectifs spécifiques, une initiation aux techniques du raisonnement et de l'argumentation.

 Plus d'informations

Diplôme Universitaire de Langue Française et de Spécialité (DULFS)

Pour qui ?

Étudiantes, étudiants étrangers de niveau B1 qui souhaitent se préparer à intégrer une licence 2, une licence 3 ou un master 1 dans leur spécialité à l'UCA.

Quoi ?

Cette formation leur permet d'approfondir leurs compétences en langue française pour atteindre au minimum le niveau B2 requis pour l'entrée à l'université française, de maîtriser la méthodologie universitaire française, d'acquérir en langue française les connaissances théoriques, pratiques, méthodologiques et de raisonnement propres à leur spécialité.

 Plus d'informations

Vous avez le statut de réfugié / vous êtes en exil

Projet PASREL (Niveaux A1 & A2)

Pour qui ?

Le projet « Pratiques Artistiques et Sportives, Rencontres, Écritures Créatives, Langue Française (PASREL) » a pour objectif de favoriser l'intégration culturelle et linguistique ainsi que l'insertion universitaire et professionnelle des personnes exilées et réfugiées.

Quoi ?

Des cours de français, des activités culturelles et sportives ainsi que des ateliers théâtre et musique sont proposés.

 Plus d'informations

Diplôme Universitaire PASSERELLE (Niveaux B1 à C1)

Pour qui ?

Le Diplôme Universitaire (DU) Passerelle s'adresse aux étudiantes et étudiants en exil (réfugiés et réfugiés politiques, demandeurs et demandeuses d'asile, protection subsidiaire), titulaires d'au moins un diplôme d'études secondaires (équivalent Baccalauréat). Il convient de présenter un projet universitaire (poursuite ou reprise d'études) pour pouvoir accéder à la formation.

Quoi ?

Les étudiantes et étudiants suivent les cours avec les autres étudiantes et étudiants étrangers du DUEF et se voient proposer dans une UE complémentaire des ateliers théâtre, un accompagnement à l'intégration universitaire et des cours optionnels pour renforcer leurs compétences culturelles.



Plus d'informations

Vous souhaitez améliorer votre niveau de français mais vous n'avez pas besoin de diplôme

Le soir

Pour qui ?

Ces cours s'adressent à des particuliers ou à des étudiantes et étudiants qui souhaitent développer leurs connaissances en langue française.

Quoi ?

À la pratique de la langue s'ajoute une initiation à la culture et à la civilisation française, à partir de supports d'enseignement variés. Ces cours s'adaptent à votre niveau et à vos besoins. Ils ont lieu en soirée (18h-20h), deux fois par semaine. Niveaux proposés : du A1 au C1.

 Cette formation n'est pas diplômante, seule une attestation de suivi de cours sera délivrée à la fin de la formation.



Plus d'informations

En journée

Pour qui ?

Étudiantes internationales et étudiants internationaux de l'UCA

Quoi ?

Cours de français général (niveaux A1 à C1) ou options du DUEF pour les niveaux B1 et plus.



Plus d'informations

Vous êtes étudiante ou étudiant Erasmus ou en échange

Possibilité d'intégrer les cours de français dans le *learning agreement*, jusqu'à 7 ou 7,5 crédits selon le niveau.

A1-A2

Français général (5h/semaine) : 7 ECTS

B1-B2-C1

Français général et écrits universitaires (3h/semaine) : 4,5 ECTS

Option (2h/semaine) : 3 ECTS



Plus d'informations

Vous souhaitez prendre des cours à la carte ou des cours particuliers

Pour qui ?

Ouvert à tous, sans diplôme requis.

Contactez-nous pour obtenir un devis personnalisé !

Contacts

Nouvelle adresse : Au sein du Centre des Langues et du Multimédia

34, avenue Carnot

63000 Clermont-Ferrand

centre-fleura@uca.fr


Retrouvez tous les contacts sur la page web du Centre Fleura

Accompagnement au bien-être des étudiants

LE DISPOSITIF DE CRÉDIT-JOUR POUR TROUBLES MENSTRUELS

Dans un souci d'instaurer une meilleure qualité de vie pour sa communauté étudiante et lui permettre de suivre ses études en toute sérénité, l'UCA expérimente, pour l'année universitaire 2024-2025, le dispositif de crédit-jours pour troubles menstruels. Toute personne menstruée, inscrite à titre principal dans un diplôme national en formation initiale (hors apprentissage), dispose d'une réserve de 10 jours d'absence autorisée sur l'année universitaire.


Pour bénéficier de ce dispositif, rapproche-toi de ta scolarité dès la rentrée universitaire. Elle vérifiera si tu es bien éligible au dispositif et t'indiquera comment l'activer.

 Tu as jusqu'au 31 octobre 2024 pour activer le dispositif et cela t'engage à prendre RDV dans la foulée auprès du Service de Santé Étudiant (SSE) pour bénéficier d'un accompagnement vers des soins adaptés.

LE DISPOSITIF DE CRÉDIT-JOUR POUR MALADIE

Pour prendre en compte les difficultés que tu peux rencontrer à obtenir un RDV médical dans un délai raisonnable lorsque tu es malade mais que ton état de santé ne nécessite pas de soins particuliers, l'UCA expérimente également, pour l'année universitaire 2024-2025, le dispositif de crédit-jours maladie.


Si tu es inscrit-e en licence générale, en licence professionnelle (BUT compris), en DEUST ou en master, tu disposes d'une réserve de 4 jours d'absence autorisée sur l'année universitaire. Pour bénéficier de ce dispositif, tourne-toi vers ta scolarité qui t'indiquera la démarche à suivre et les conditions d'application.

 Ce dispositif ne concerne pas les étudiants en alternance et les stagiaires de formation continue. Les étudiants des cursus de santé et paramédical disposent d'une réserve définie par leur UFR (de 2 à 4 jours max).

Accompagnement social et financier

EXONÉRATION DES DROITS D'INSCRIPTION SOUS CONDITIONS

En cas de difficulté financière, vous pouvez effectuer une demande d'exonération des droits d'inscription. Pour cela, vous devez vous tourner vers votre scolarité pour retirer un dossier. Ce dernier sera à compléter et à accompagner des pièces justificatives demandées. Tout dossier incomplet ne sera pas présenté à la commission en charge de l'examen des demandes d'exonération des droits d'inscription.

 Les étudiantes et étudiants ayant le statut de boursier CROUS sont exonérés automatiquement des droits d'inscription.

EXONÉRATION DES DROITS D'INSCRIPTION POUR LES DOCTORANTS EN FIN DE THÈSE

Doctorant et doctorantes en fin de thèse peuvent demander une exonération de leurs droits d'inscription sous certaines conditions. Sont concernés par ce dispositif :

- 1/ Les doctorantes et doctorants dont la date de soutenance a été reportée en janvier pour des raisons d'indisponibilité des membres du jury
- 2/ Les doctorantes et doctorants dont la 1^{re} inscription à l'université a été tardive (convention CIFRE ou financement tardif)

Le formulaire de demande d'exonération est à retirer auprès du secrétariat de l'école doctorale du demandeur

EXONÉRATION DES DROITS D'INSCRIPTION À L'ATTENTION DU PUBLIC EN EXIL

Compte tenu de la situation politique de certains pays (Afghanistan, Iran, Syrie, Ukraine, ...), l'Université Clermont Auvergne se mobilise et souhaite faciliter l'accès à l'enseignement supérieur en proposant une exonération totale des droits d'inscription au public en exil depuis la rentrée universitaire 2023-2024.

Sont concernés par cette exonération :

- Les étudiantes et étudiants demandeurs d'asile ;
- Les étudiantes et étudiants bénéficiant du statut de réfugié (+ de 35 ans) ;
- Les étudiantes et étudiants bénéficiant de la protection subsidiaire (+ de 35 ans) ;
- Les étudiantes et étudiants apatrides ;
- Les étudiantes et étudiants bénéficiant de la protection temporaire (+ de 35 ans).

Les apatrides, les réfugiées et réfugiés ainsi que les bénéficiaires de la protection subsidiaire sont autorisés à déposer directement leurs dossiers de candidature auprès de la scolarité de l'UFR / école de la formation souhaitée.

Les demandeurs et demandeuses d'asile :

- Passent par la procédure DAP pour intégrer la L1 ;
- Passent par parcoursup pour intégrer un BUT ;
- Peuvent déposer directement leurs dossiers de candidature auprès de la scolarité de l'UFR / école de la formation souhaitée pour toutes les autres années (L2, L3, M1, M2).

Pour bénéficier de cette exonération des droits d'inscription, l'étudiant et l'étudiante adresse au président de l'Université Clermont Auvergne une demande écrite accompagnée d'un justificatif de situation en cours de validité à l'adresse df@uca.fr au plus tard 7 jours ouvrables après la proposition d'admission après la proposition d'admission adressée au candidat.

Cette démarche s'inscrit dans le cadre d'une première demande d'exonération des droits d'inscription. En cas de réinscription au titre des années universitaires suivantes, l'étudiant et étudiante n'a pas de démarche administrative particulière à effectuer, l'exonération des droits d'inscription devant être automatique, sous réserve de l'accord du responsable de formation et du doyen / directeur et de la transmission d'une pièce en cours de validité justifiant son statut.

En cas de paiement des droits d'inscription par défaut, l'étudiant et étudiante a la possibilité de faire une demande de remboursement des droits d'inscription avant le 15 octobre de l'année universitaire en cours.

SERVICE SOCIAL

Les assistantes du Service social accueillent sur rendez-vous les étudiantes et étudiants, pour toutes les difficultés de la vie universitaire ou personnelles, qu'elles soient générées par des problèmes familiaux, de santé, d'orientation, de manque de moyens, financiers...

N'hésitez pas à les contacter, même pour une simple question !

 La prise de rendez-vous s'effectue exclusivement par téléphone au 04 73 34 97 20.

ÉPICERIES SOLIDAIRES

L'AGORAÉ clermont-ferrand



CLERMONT-FERRAND

À Clermont-Ferrand, l'AGORAÉ est gérée par la Fédération Étudiante d'Auvergne (FedEA), ses bénévoles et ses associations étudiantes. Cette épicerie sociale et solidaire étudiante est située au cœur d'un lieu de vie ouvert à toutes et tous, mais est aussi un vecteur d'engagement. C'est la possibilité pour des étudiantes et étudiants d'être mis en responsabilité dans la gestion de projet, avec un véritable impact social pour leurs pairs. C'est également un lieu accueillant des volontaires en service civique qui durant les neuf mois de leur mission participent à des projets, animent des ateliers, développent leurs compétences au rythme de la vie de l'AGORAÉ.

Bénéficiaires : étudiantes et étudiants en situation de précarité, boursiers ou pas
Les étudiantes et étudiants bénéficiaires pourront y trouver des produits à 10% du prix du marché. Ainsi, vous pourrez retrouver des produits alimentaires, frais ou secs à -90% par rapport aux prix du marché, des produits d'hygiène disponibles à -90% mais aussi, des protections menstruelles et des préservatifs gratuits (entre autres) !

Pour devenir bénéficiaire de l'épicerie, il suffit de remplir le formulaire suivant :
<https://forms.gle/sSRV4jkaAGS37s2J9>

Pour devenir bénévole, c'est ici :
<https://forms.gle/9cmZ5LoHaX2DzKvC7>

À noter : les statuts de bénéficiaire et de bénévole sont cumulables.

Un lieu de vie étudiant

- accès aux élus étudiants de l'UCA et du CROUS ;
- guichet de défense des droits des étudiants ;
- des programmes culturels et sportifs ;
- des ateliers d'innovation sociale (cuisine, confection de produits maison, etc.).

Sites territoriaux de l'UCA

L'AGORAé Clermont-Ferrand vous donne prochainement rendez-vous dans vos Points Infos Jeunesse pour des distributions gratuites ! Retrouvez les dates des prochaines distributions sur les sites d'Aurillac, Le Puy-en-Velay, Montluçon, Moulins et Vichy sur les réseaux sociaux de l'AGORAé !

Contacts

Campus des Cézeaux
7, place Vasarély
63170 Aubière

agorae@fedea-etu.org ou/et contact@fedea-etu.org
<https://www.fedea-etu.com/l-adora%C3%A9>

L'Alvéola

L'Alvéola est un tiers-lieu unique conçu par et pour les étudiants, situé au cœur du campus des Cézeaux, à deux pas de l'AGORAé Clermont-Ferrand. Géré par la Fédération Etudiante d'Auvergne, c'est un lieu de vie invitant tous les étudiants et étudiantes à partager de bons moments et à tisser des liens. Cet espace dynamique incarne bien plus qu'un simple lieu physique, il inspire au "faire ensemble" en facilitant les interactions sociales autour de son bar, de ses activités ludiques et interactives, de ses soirées culturelles et bien plus encore !

Pour devenir bénévole, inscrivez-vous à l'adresse mail suivante :
alveola@fedea-etu.org

ESOPE 63



En mars 2018, la Banque Alimentaire Auvergne a ouvert ESOPE 63, une épicerie solidaire destinée notamment aux étudiantes et étudiants du bassin clermontois. L'objectif de l'épicerie est d'aider tous les jeunes en difficulté financière à s'alimenter convenablement et à poursuivre leurs études plus sereinement.

Grâce aux produits récupérés quotidiennement auprès des grandes surfaces partenaires, l'épicerie ESOPE 63 fonctionne comme n'importe quel supermarché, mais à tarifs très bas ! Elle propose ainsi des produits d'épicerie, des produits frais, des légumes, de la viande, des fruits, des produits congelés ainsi que des produits d'hygiène et de papeterie.

**10 € de courses chez ESOPE 63,
c'est environ 50 € dans les grandes surfaces !**

Conditions et modalités d'inscription

- Être étudiante ou étudiant à ressources modérées (avec ou sans bourse)
- Habiter sur le bassin clermontois et payer un loyer ;
- Remplir le **dossier d'admission en ligne sur le site d'ÉSOPE 63** et joindre les justificatifs demandés avant de valider ;
- Recevoir la confirmation d'éligibilité rendue par la commission d'admission après étude du dossier d'admission (réponse rapide). **Attention à bien indiquer la réalité des recettes et des charges ;**
- Lire et signer la charte du bénéficiaire téléchargeable sur le site d'ÉSOPE 63.

Engagements du bénéficiaire

- Présenter sa carte étudiant à chaque passage ;
- Passer faire ses courses au maximum 2 fois par semaine ;
- Ne pas dépasser 12€ par semaine ou 48€ par mois ;
- Acheter uniquement pour ses propres besoins et respecter les limites d'achat indiquées selon les produits.

 <https://www.esope63.fr>

Du mardi au vendredi de 14h30 à 18h

Le samedi de 10h15 à 15h

Permanences dossier et autres demandes :

le mercredi de 14h à 17h

le samedi de 10h à 12h

Contacts

ESOPE 63

67, boulevard Côte Blatin

63000 Clermont-Ferrand

06 74 77 52 58 / contact@esope63.fr



LA CANTINE PARTAGÉE SOLIDAIRE

Afin de lutter contre la précarité étudiante, l'association LieU'topie développe une nouvelle activité de cuisine solidaire à destination de ses adhérents. Ce projet s'inscrit dans une volonté d'inclusion sociale des étudiants par le vecteur de la cuisine et l'alimentation. Cette cuisine permettra également d'agir sur des enjeux environnementaux, économiques et de santé des étudiants en proposant des produits locaux, biologiques issus de collectes des invendus et en favorisant leur transformation pour limiter le gaspillage alimentaire.

 <https://www.lieutopie-clermont.org/>

MA SANTÉ, MON BIEN ÊTRE



Dispositifs d'écoute et d'accompagnement

CELLULE ALEX



Cellule d'écoute et d'orientation face aux violences sexistes, sexuelles ou discriminatoires

La cellule Alex est le dispositif à saisir pour les étudiantes, étudiants et les personnels, si vous avez été victime ou témoin de violences sexistes, sexuelles (VSS) ou discriminatoires au sein de l'UCA ou du Crous. Ses membres, formés à l'écoute, recueillent les témoignages en toute confidentialité et orientent les victimes vers les soutiens disponibles.

Comment ça marche ?



Si vous pensez être victime ou témoin d'actes de violences sexistes, sexuelles ou de discrimination à l'université, vous pouvez contacter la cellule par téléphone ou par mail pour échanger avec un des membres, en toute confidentialité. A la suite de l'échange et si tel est votre souhait, deux membres de la cellule vous donneront rendez-vous pour recueillir votre témoignage et vous orienter vers un soutien médical, psychologique, social et juridique en fonction de vos besoins.

Avec votre accord (excepté en cas de danger immédiat), un signalement peut être fait au président de l'UCA. Dans ce cas, une enquête interne et des mesures de protection pourront être engagées. Le signalement confirmé, le président saisira la section disciplinaire compétente.

La saisie de la section disciplinaire oblige à la levée de la confidentialité. La section disciplinaire aura pour mission, après une instruction et par vote, de décider si une sanction doit être appliquée. La sanction sera proportionnelle aux actes commis par la personne mise en cause.

 Plus d'informations

Contacts

Chargée de Mission Égalité et lutte contre les VSS et discriminations à l'UCA :
 Claire BERTHONNEAU
 07 88 91 82 86 (du lundi au vendredi de 9h à 17h)
 cellule-vssdiscriminations@uca.fr

CELLULE DE VEILLE RPS

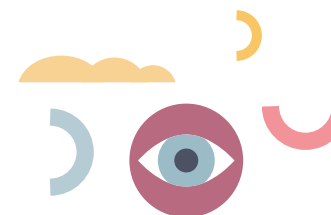
La rencontre entre une étudiante ou un étudiant et son environnement d'études (relations avec les autres membres de la communauté universitaire, conditions d'études) peut être source de mal être, de souffrance ou de stress liés à un conflit, une situation de harcèlement moral, de cyberharcèlement... C'est ce que l'on appelle les Risques Psycho-Sociaux (RPS). Sous l'impulsion de son Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT), devenu Formation Spécialisée en matière de Santé, Sécurité et des Conditions de Travail (FSSSCT), l'UCA a mis en place un dispositif de prévention.

Les étudiantes et étudiants faisant face à ces types de situation peuvent solliciter la cellule de veille RPS qui les écouteront et les accompagneront en toute confidentialité. La cellule de veille RPS traite les cas qui lui sont signalés par la personne concernée ou un témoin et elle agit rapidement. Les membres de la cellule de veille RPS suivent les principes éthiques et déontologiques pour assurer leur mission et établir des préconisations.

Composition de la cellule de veille RPS

- Solène ARNAL (psychologue, SSU) ;
- Anne FOGLI (vice-présidente) ;
- Frédéric LAURENT (directeur Général des Services, INP) ;
- Frédéric MARRE (directeur des Ressources Humaines) ;
- Aline MARTIN (psychologue du travail) ;
- Myriam MOISSAING (représentante des personnels) ;
- François PAQUIS (directeur Général des Services, UCA) ;
- Blaise PICHON (vice-président) ;
- Audrey PORTAIL (assistante sociale) ;
- Marie-Céline RATINAUD (médecin).

Contact
 veille-rps@uca.fr



AUTRES DISPOSITIFS

Cellule d'Aide aux Étudiants en Difficulté – UFR de médecine et des professions paramédicales

La Cellule d'Aide aux Étudiants en Difficulté (CAED) est destinée à l'ensemble des étudiantes et étudiants de l'UFR de médecine et des professions paramédicales quel que soit le cursus :

- cursus médical ;
- cursus maïeutique ;
- master - DE IPA ;
- formations paramédicales ;
- DU – DIU / Capacités de médecine.

} PASS (Parcours d'Accès
Spécifiques Santé)

La CAED apporte écoute et aide aux étudiantes et étudiants qui rencontrent une difficulté pouvant interférer ou nuire au bon déroulement de leurs études :

- difficultés psychologiques ;
- problèmes de santé ;
- problèmes sociaux ;
- harcèlement / discriminations ;
- problèmes pédagogiques ;
- difficultés numériques ;
- autres problèmes spécifiques.



Plus d'informations

Contact
CAED.medecine@UCA.fr

Cellule d'Aide aux Étudiants - UFR de pharmacie

La Cellule d'Aide aux Étudiants (CAE) est destinée à l'ensemble des étudiantes et étudiants inscrit à l'UFR de Pharmacie quel que soit le cursus :

- cursus pharmaceutique ;
- licence ;
- master ;
- DU et DIU.

} PASS (Parcours d'Accès
Spécifiques Santé)

La CAE apporte écoute et aide aux étudiants et étudiantes qui rencontrent une difficulté pouvant interférer ou nuire au bon déroulement de leurs études :

- difficultés psychologiques ;
- problèmes de santé ;
- problèmes sociaux ;
- harcèlement / discriminations ;
- problèmes pédagogiques ;
- difficultés numériques ;
- autres problèmes spécifiques.

Contact
CAE.pharmacie@uca.fr

Pôle Santé Handicap Étudiant

SERVICE DE SANTÉ UNIVERSITAIRE (SSU)

Le SSU répond aux besoins de santé des étudiantes et étudiants par une offre de soins adaptée au public jeune, de la prévention individuelle et collective, et un accompagnement social en support du parcours de santé. Le SSU est ouvert à tout(e) étudiant(e), est gratuit et sans avance de frais - mais des participations forfaitaires peuvent s'appliquer par l'assurance maladie sur le compte Ameli (actuellement 2 euros pour une consultation médicale).



Connaître les lieux de consultation et leurs offres spécifiques :

Si tu en disposes, il est important de venir muni de son carnet de santé, carte vitale ou attestation de droits, carte de mutuelle.

Service infirmier

Le SSU assure une écoute individuelle, des bilans de prévention, des dépistages, les vaccinations obligatoires et recommandées, des soins et petites urgences. Les infirmières peuvent en particulier apporter des conseils autour des addictions, de l'alimentation, de la santé sexuelle, de la contraception, de la gestion des émotions, etc.. Des consultations en tabacologie, addictologie, diététique, sexologie peuvent être proposées, ainsi que des bilans de santé spécifiques pour les étudiants internationaux.

Service médical

Le SSU propose sur certains sites des consultations de médecine générale, de santé sexuelle et gynécologie, de médecine du sport, de nutrition. Des médecins du SSU désignés par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH) reçoivent au SUH les étudiantes et étudiants en situation de handicap dans le cadre d'aménagements d'examens ou de cursus.

Centre de santé sexuelle

Le SSU délivre et renouvelle les contraceptions (DIU, implant, pilule...), peut réaliser les interruptions volontaires de grossesse médicamenteuses ainsi que les projets et suivis de grossesse, et assure des consultations de sexologie. Les infections sexuellement transmissibles peuvent y être dépistées, traitées le cas échéant, et prévenues par des vaccinations (hépatite B, HPV...) ou par la PrEP VIH (prophylaxie pré-exposition).

Bureau d'Aide Psychologique Universitaire

Le Bureau d'Aide Psychologique Universitaire (BAPU) propose un suivi psychologique au cas par cas par des psychologues cliniciennes et une médecin psychiatre.

Prise de RDV au secrétariat Bapu :
06 63 57 88 10, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30

Service social

Des accompagnements sociaux sont proposés prioritairement aux étudiant(e)s à besoins spécifiques : santé, handicap, parentalité, etc.

Prévention collective

Chaque année, le SSU réalise des actions de prévention collective sur diverses thématiques comme : la santé sexuelle avec des projets tels que "50 nuances de love" ou les journées de dépistage des IST organisées dans les campus, les addictions et la réduction des risques lors d'actions dans des événements étudiants et des formations d'associations étudiantes, l'alimentation et l'activité physique... Le bien-être étudiant est au cœur des journées "Une pause pour moi", des ateliers de méditation et de sophrologie ou du projet "La Nuit des Cœurs Brisés".

Pour plus d'informations, retrouvez-nous sur la page Instagram, Facebook et Youtube "Etudiants Relais Santé UCA", sur Spotify "Le Point Q du SSU" ou sur le site du SSU.

Contacts
ssu@uca.fr / 04 73 34 97 20
Site web : sante.uca.fr

SERVICE UNIVERSITÉ HANDICAP (SUH)

Étudiant, étudiante en situation de handicap ou avec un problème de santé impactant vos études : le SUH est votre service d'accueil, d'accompagnement et de coordination.

Accompagnement

Porteur d'un handicap définitif ou temporaire, d'ordre moteur, sensoriel, psychologique, cognitif ou lié à une maladie invalidante, que vous soyez étudiant, étudiante en présentiel ou à distance, le SUH vous accompagne pour définir et mettre en œuvre les moyens de compensation de votre handicap nécessaires à votre parcours universitaire. Si vous avez besoin d'accompagnement physique lors de vos déplacements sur les sites universitaires (hors des temps de repas et des passages aux toilettes), d'un aménagement de votre formation, de l'aide pour la prise de notes, pour des recherches documentaires, contactez le SUH ! L'équipe du SUH est là pour vous accompagner dans votre réussite !

Pôle Déficience Visuelle

Le Pôle Déficience Visuelle (PDV) adapte vos documents (transcription en braille, adaptation en gros caractères, dessins en relief...) et vous propose un accompagnement personnalisé et le prêt de matériels spécifiques pour vos examens.

Aménagement d'examens

Le médecin du Service de Santé Universitaire (SSU) désigné par la CDAPH est votre interlocuteur pour vos demandes d'aménagement d'examens.

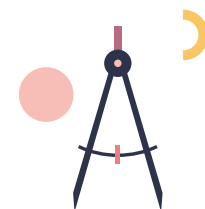
Ce médecin est également votre interlocuteur pour vos demandes d'aménagement de cursus (découpage de l'année, tiers temps) ainsi que pour les autres aspects de votre vie étudiante (questions sociales, d'accès aux activités culturelles et sportives, recherche de stages, orientation).

Contactez le plus tôt possible : suh@uca.fr / 04 73 40 55 07

Handicap temporaire

Fracture, immobilisation... Le SUH vous accompagne également lorsqu'un handicap, même temporaire, survient au cours de vos études.

Contacts
Maison de la Vie Étudiante
Campus universitaire des Cézeaux
7, place Vasarely CS 60026
63178 AUBIÈRE Cedex
Service Université Handicap – Tél. : 04 73 40 55 07 – suh@uca.fr
Pôle Déficience Visuelle – Tél. : 04 73 40 54 39 – pdv-suh@uca.fr
Site web : handicap.uca.fr



Étudiants Relais Santé

Chaque année le Service de Santé Universitaire (SSU) recrute plusieurs Étudiants Relais Santé.

Tous formés par les professionnels de santé et de prévention du SSU, ils se déplacent sur les différents sites universitaires et autres lieux de vie étudiants à la rencontre de leurs pairs pour libérer la parole et faciliter les échanges grâce à des animations ludiques autour des comportements à risques en soirée, de l'alimentation, du dépistage des IST...

Ils distribuent également de manière gratuite du matériel de réduction des risques (éthylotests, ecocups, préservatifs, protections de verre anti-drogue, bouchons d'oreilles)

La mission des Étudiants Relais Santé est d'assurer un rôle d'information et d'orientation concernant les problématiques de santé et surtout d'être un lien, un intermédiaire entre les professionnels de santé et sociaux du SSU et les étudiantes et les étudiants.

Contacts
ers.ssu@uca.fr
Facebook : Étudiants relais Santé Clermont
Instagram : etudiantsrelaissanteclermont

Numéros utiles en cas d'urgence, consignes, infos Covid-19

NUMÉROS UTILES EN CAS D'URGENCE

Numéros d'urgence

En interne

Sur la plupart des sites de l'UCA, vous pouvez joindre les services de secours internes en composant le numéro **42** depuis votre poste fixe.

Si vous n'avez pas d'étiquette sur votre poste fixe, vous devez vous rapprocher du responsable du pôle sécurité incendie, M. Sébastien FAYARD.

En externe

En cas d'urgence vitale, vous pouvez contacter directement les services de secours externes (depuis les postes fixes, ajouter le « 0 » pour passer l'appel)

Pompiers : 18

SAMU : 15

Police : 17

N° d'appel d'urgence Européen : 112

Numéro d'urgence pour les personnes sourdes et malentendantes : 114

Infirmieries



Prendre rendez-vous et venir au SSU

Site clermontois

SSU Dolet : 04 73 34 97 20

Gergovia : 04 73 34 66 00

IUT Clermont : 04 73 17 70 30

Cézeaux : 04 73 40 70 22

UFR STAPS : 04 73 40 75 43

Sites territoriaux

Site IUT Montluçon : 04 70 02 20 12

Site IUT Moulins : 04 70 35 13 13

Site Pôle Universitaire de Vichy : 04 70 30 83 78

Site IUT Aurillac : 04 43 79 11 41

Site IUT Le Puy-en-Velay : 04 71 09 90 54

Médecin de Prévention

Responsable du service : D^r RATINAUD

04 73 40 70. 22 / santeautravail@uca.fr

Service Prévention des Risques

Responsable du service : N. BIESSE

04 73 40 54 21 / spr@uca.fr

CONSIGNES

Localisation des défibrillateurs

Pour retrouver l'emplacement des défibrillateurs sur l'ensemble des sites UCA, flashez le QR code :



Incendie

Des exercices d'évacuation sont organisés régulièrement conformément à la réglementation, merci de suivre les consignes des personnels chargés d'évacuation (gilet jaune).



Plan particulier de mise en sûreté (risques majeurs)



En cas de déclenchement du plan particulier de mise en sûreté en cas de risques majeurs (catastrophe naturelle, attentat, accident de transport de matière dangereuse...) des consignes spécifiques (évacuation ou confinement suivant le type de problème) vous seront transmises par les personnes ressources (gilet orange fluo) pour vous mettre en sécurité.

MA VIE ÉTUDIANTE



Contribution Vie Étudiante et de Campus

QU'EST-CE QUE LA CVEC ?



Collectée par les Crous pour une inscription initiale dans un établissement d'enseignement supérieur pour l'année 2024/2025. Les étudiantes et les étudiants peuvent être assujettis ou exonérés selon les cas.

La CVEC cible plusieurs domaines, ainsi, à l'Université Clermont Auvergne pour 100€ de CVEC collectée, la répartition se fait comme suit :

- 21€ pour les initiatives des associations étudiantes par le FSDIE « projet » ;
- 14€ pour l'aménagement et la vie de campus par la CVEC « Actions Transverses » ;
- 54€ pour le financement des services de vie étudiante (SUAPS, SSU, SUC et SUH) ;
- 9€ pour le FSDIE social qui permet le financement par exemple des prêts d'ordinateurs ;
- 2€ pour la gestion du dispositif.

LA CVEC « ACTIONS TRANSVERVES » : AMÉNAGER SON CAMPUS

Les projets finançables par le fonds CVEC UCA sont notamment les projets portés une association étudiante de l'UCA ou des établissement membres de la coordination territoriale de l'EPE UCA (Clermont Auvergne INP, VetAgro Sup, ENSACF, ESACM, ESC Clermont Business School, et par conventionnement avec ITSRA et ISRP Vichy) consistant principalement en de l'investissement mobilier ou immobilier.

Deux fois par an, il est possible de déposer des dossiers en réponse à un appel à projet CVEC « Actions Transverses » :

- Date limite de dépôt : 10 janvier 2025 ;
- Date limite de dépôt : 23 mai 2025.

[Plus d'informations](#)

LE FSDIE « PROJET » : FINANCER LES ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES

L'UCA soutient des projets des associations étudiantes en participant à leur financement par le Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Étudiantes (FSDIE). Toute association étudiante de l'UCA peut déposer un ou plusieurs projets concernant la réalisation d'un évènement à destination des étudiants de l'UCA.

Elles déposent un dossier ainsi que des pièces administratives :

- Date limite de dépôt : 27 septembre 2024
- Date limite de dépôt : 6 décembre 2024
- Date limite de dépôt : 21 février 2025
- Date limite de dépôt : 11 avril 2025.

[Plus d'informations](#)

LE FSDIE ET LA CVEC : QUI M'AIDE ?

Pour toutes les questions relatives à la CVEC :
La Direction de la Vie Universitaire :
Par courriel : cvec.dvu@uca.fr
Par téléphone : 04 73 40 50 71
Sur Instagram : [@ffsdie.uca](https://www.instagram.com/ffsdie.uca)

Le FSDIE : un guide et des ateliers

Le Pôle Vie de Campus organise des ateliers « FSDIE : financer mon projet associatifs » qui prennent place avant chaque date limite de dépôt de dossier. Ils se déroulent en présentiel ou sur Teams.

Les ateliers « thématiques » sont organisés : FSDIE développement durable, préparer son passage oral devant la commission, communiquer autour d'un évènement, montage de projet et connaissances globales, inclusivité des personnes en situation de handicap, prévention des risques et VSS.

[Un guide régulièrement actualisé est disponible en ligne](#)

La CVEC "Actions Transverses" : un guide

Est mis disposition un guide relatif à la CVEC « AT » et au dépôt des demandes de financement, afin d'accompagner les services et/ou associations étudiantes.

Le FSDIE et la CVEC "Actions Transverses" : les réseaux sociaux

Afin de comprendre de façon simplifiée la CVEC « AT », le FSDIE ou tout simplement, la CVEC, un compte Instagram existe (dates des commissions, ateliers à venir...) : [@ffsdie.uca](https://www.instagram.com/ffsdie.uca).





Services du Crous

ESPACE D'ACCUEIL ÉTUDIANTS

Né de la volonté commune du Crous, des collectivités locales et des établissements d'enseignement supérieur auvergnats afin d'améliorer l'accueil des étudiantes et étudiants, notamment les primo-arrivants et les étudiantes et étudiants internationaux, l'Espace d'Accueil Étudiants vous accueille dès la rentrée pour mieux vous faire découvrir votre nouvelle vie universitaire.

Le lieu de toutes les informations sur la vie étudiante

- Des informations sur la vie étudiante (bourse, logement, restauration, santé, transport, culture, sport...).
- Des permanences (transport T2C, CAF, CPAM...)

Étudiantes et étudiants étrangers, un lieu unique pour le renouvellement de vos titres de séjour

- Accompagnement dans la constitution de votre dossier.

L'Espace d'Accueil Étudiants est ouvert :

- Du 20 août au 20 décembre 2024 : lundi au vendredi de 10h à 19h
- Du 6 janvier au 17 juillet 2025 : du lundi au jeudi de 10h à 16h

Contacts
30, rue Étienne Dolet à Clermont-Ferrand
espace.accueil.etudiant@crous-clermont.fr
Rendez-vous en ligne : mesrdv.etudiant.gouv.fr
Tél. : 04 73 34 95 71
crous-clermont.fr

RESTAURATION UNIVERSITAIRE


Resto U' : menu complet à 3,30 € (non boursier, non boursière) / 1 € (boursier, boursière ou en situation de précarité)

Cafétéria : à la carte

Kiosque et Crous&go' : à emporter (sandwichs, salades, viennoiseries...)

Paiement avec le compte en ligne IZLY (avec votre carte étudiant ou votre smartphone).

Lien d'activation reçu par mail.

 Plus d'informations : izly.fr

Une question ? assistance-izly@crous-clermont.fr



● Bourses

aides pour financer vos études



● Logements

chambres et studios à tarif social



● Restauration

repas complet à tarif social



● Culture

concerts, expos, projections...



À Clermont-Ferrand**Resto U' Clos Saint-Jacques**

25, rue Étienne-Dolet
63000 Clermont-Ferrand
Du lundi au vendredi de 11h15 à 13h30 et de 18h30 à 19h45 – samedi 11h15 à 13h

Cafétéria La Terrasse

25, rue Étienne Dolet
63000 Clermont-Ferrand
Du lundi au vendredi de 9h30 à 14h (pour la vente à emporter) - de 11h30 à 13h30 (pour le repas sur place)

Resto U' et Crous&go' Le Manège (site Carnot)

11 rue d'Amboise
63000 Clermont-Ferrand
Resto U' : du lundi au vendredi de 11h15 à 14h
Crous&go' (libre-service) : du lundi au vendredi de 9h à 14h30

Resto U' et Kiosque Le Dunant (Médecine)

28, place Henri-Dunant
63000 Clermont-Ferrand
Resto U' : du lundi au vendredi de 11h15 à 13h30
Kiosque : du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

Resto U' et Kiosque Le Cratère (Pôle tertiaire)

26, avenue Léon-Blum,
63000 Clermont-Ferrand
Resto U' : du lundi au vendredi de 11h15 à 13h30
Kiosque : du lundi au vendredi de 9h à 14h30

Kiosque Lebon

28, boulevard Côte Blatin
63000 Clermont-Ferrand
Du lundi au vendredi de 11h15 à 13h30

Resto U' Jaude (IAE)

11, boulevard Charles-de-Gaulle
63000 Clermont-Ferrand
Du lundi au vendredi de 11h15 à 13h30

Salon de Jaude (IAE)

(Restaurant)
11, boulevard Charles-de-Gaulle
63000 Clermont-Ferrand
Du mercredi au vendredi uniquement les midis et sur réservation 04 73 34 44 28

Kiosque Sabourin (école d'architecture)

85, rue du Docteur Bousquet
63000 Clermont-Ferrand
Du lundi au vendredi de 7h45 à 11h et de 11h30 à 15h30

Kiosque Estaing (Faculté dentaire)

2, rue de Braga
63000 Clermont-Ferrand
Du lundi au vendredi de 10h30 à 14h30

Resto U' de l'INSPE

36, avenue Jean-Jaurès
63400 Chamalières
Du lundi au vendredi de 11h15 à 13h15

Sur le campus des Cézeaux**Resto U' des Cézeaux**

3 chaînes : Rest'Océzo, Plat'Océzo, Rapid'Océzo
Resto U' Rest'Océzo : du lundi au vendredi de 11h à 14h et de 18h30 à 20h – samedi de 11h30 à 13h
Plat'Océzo + Rapid'Océzo : du lundi au vendredi de 11h à 13h30

Resto U' La Véranda

Du lundi au vendredi de 11h30 à 13h30

Resto U' de l'IUT

Resto U' : du lundi au vendredi de 11h30 à 13h30
Kiosque : du lundi au vendredi de 8h à 15h45

Cafétéria et Crous&go' Le Saxo

Cafétéria : du lundi au vendredi 11h30 à 13h30

Crous&go' (libre-service) : du lundi au vendredi 8h à 15h45

Les Hauts de l'Artière (restaurant)

Du lundi au vendredi uniquement les midis de 11h30 à 13h30. Sans réservation (sauf au-delà de 10 personnes) : 04 73 28 89 50

À Montluçon**Kiosque Montluçon**

Pendant les travaux de réhabilitation du

Restaurants agréés

Les restaurants du Puy-en-Velay, de Moulins, de Vichy, d'Issoire, d'Aurillac et Montluçon ne sont pas directement gérés par le Crous mais sont agréés : les étudiantes et étudiants paient le repas au tarif de 3,30 € (non boursières, non boursiers) / 1 € (boursières, boursiers ou en situation de précarité).

LE CROUS, C'EST AUSSI...**Demande bourses et logement**

Pour votre demande de bourse et/ou de logement, saisissez votre Dossier Social Étudiant (DSE) sur : [MesServices.etudiant.gouv.fr](https://mesServices.etudiant.gouv.fr)

Demande de logement : TrouverUnLogement.lescrous.fr

Infos logement : logement@crous-clermont.fr

Accueil téléphonique : 09 72 59 65 63 (de 11h à 17h)

Pour prendre un rendez-vous téléphonique personnalisé avec un gestionnaire : mesrdv.etudiant.gouv.fr

Pour contacter le service par mail :

MesServices.etudiant.gouv.fr (Rubrique « Assistance »)

Accueil au guichet (30 rue Étienne Dolet - Clermont-Ferrand) : du lundi au jeudi de 11h à 14h

Service culturel

Programmation gratuite tout au long de l'année pour les étudiantes et étudiants (concerts, expositions, projections, ateliers, tremplins et concours...).

3 salles de spectacle, 2 lieux d'exposition, 1 salle de répétition musicale

Programme sur : crous-clermont.fr

Resto U' (ouverture rentrée 2025), la restauration est assurée au Kiosque, situé au centre commercial Fontbouillant (10 minutes à pied de l'IUT)

Centre commercial Fontbouillant

Place André-Puyet

03100 Montluçon

Du lundi au vendredi de 11h à 15h et de 17h30 à 20h

À Aurillac**Resto U d'Aurillac (IUT)**

25, rue de l'École Normale - Aurillac
Du lundi au vendredi de 11h30 à 13h30

Service social

Des assistantes sociales vous reçoivent sur rendez-vous pour vous apporter aide et conseils.

Crous-25, rue Étienne-Dolet - Clermont-Ferrand (Bât. E)

service-social@crous-clermont.fr

Job étudiant

Étudiantes et étudiants, pour trouver un job, tout est sur Jobaviz !

www.jobaviz.fr

Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives



Envie de pratiques physiques et sportives durant vos études ? Pour le loisir, le plaisir, la compétition et/ou compléter votre formation ?

Le Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives de l'UCA vous propose des activités variées, sportives et de bien-être, en salle ou en plein air, du débutant au confirmé.

ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES ENCADRÉES

Activités de la forme, badminton, basket, tennis, escalade, foot, randonnée, canoë, rugby, handball, judo, natation, ...

ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES NOTÉES

Activités sportives notées pour la validation de la licence universitaire : ce sont les UEL (Unités d'Enseignement Libre).

ASSOCIATION SPORTIVE UCA

Pratique du sport dans le cadre des compétitions universitaires avec prise de licence FFSportU.

STATUT D'ÉTUDIANT SPORTIF DE « HAUT ET BON NIVEAU » (SHBN)

Ce dispositif vous aidera à concilier vos études et votre discipline sportive (admission uniquement sur dossier).

LE SUAPS SUR LES SITES TERRITORIAUX DE L'UCA

Le SUAPS est aussi présent sur les sites territoriaux (Aurillac, Le Puy-en-Velay, Montluçon, Moulins et Vichy) avec un programme SUAPS local.

Toutes les activités SUAPS de tous les sites de l'UCA sont accessibles aux étudiants et personnels de l'UCA.

Rendez-vous sur <https://sport.uca.fr/> pour des activités physiques, du sport et des événements festifs en direct de vos campus et pour vous inscrire aux activités.

Contacts
SUAPS
1^{er} étage
15 bis, rue Poncillon
63000 Clermont-Ferrand

Site internet : <https://sport.uca.fr/>
Facebook : <https://www.facebook.com/suapsclermont>
Instagram : <https://www.instagram.com/suapsclermont/>

Service Université Culture



Le Service Université Culture (SUC) propose aux étudiantes et étudiants et aux personnels de l'UCA et établissements associées des ateliers et stages de pratiques artistiques et une programmation de manifestations culturelles riche, tout au long de l'année (spectacles, projections, expositions, concerts, lectures...).

ATELIERS

Il est possible de valider de nombreuses pratiques dans les cursus.

Étudiant, étudiante à l'IUT... vous pouvez bénéficier d'une bonification sur l'UE de votre choix. Renseignements auprès de votre secrétariat.

Arts de la scène

Ateliers de danse, théâtre et arts du cirque.

Arts plastiques

Ateliers de sculpture, créations plastiques (dessin, peinture, gravure).

Arts et sciences

Ateliers podcast, collectage de recettes de cuisine.

Cinéma et images

Atelier de création et production de films : documentaires, création à partir d'images d'archives, photographie, ciné-tract, ciné-zine.

Lire-écrire

Atelier d'écriture et lectures publiques et multimédia, rencontres avec des écrivains, rédaction et édition d'une revue de littérature, slam, podcast.

Musique

Atelier de pratiques instrumentales en orchestre et en groupe « électrique », pratiques vocales, émission radio, beatmaking, MAO.

STAGES ET ÉVÉNEMENTIEL

De nombreux rendez-vous proposés tout au long de l'année : initiations (couture, céramique, danse), concerts, expos, tremplins musicaux, Nuit des cœurs brisés, scène ouverte, festival...

Consultez le site régulièrement et nos réseaux sociaux.
Facebook : Service Université Culture
Instagram : suc_clermont

LE SUC EST PRÉSENT SUR TOUS LES CAMPUS :

→ À Clermont-Ferrand ;

contact : suc@uca.fr

→ À Aurillac, le Puy-en-Velay, Montluçon, Moulins, Vichy.

Contact : Estelle.BOURDIER@uca.fr

LE SUC C'EST AUSSI...

- Une structure d'accompagnement pour les projets collectifs des étudiants ;
- Un lieu de conseils pour les projets professionnels et/ou artistiques.

Contacts

Inscriptions en début d'année, places limitées sur : suc.uca.fr

Tél : 04 73 34 66 03 / mail : SUC@uca.fr

Web : culture.uca.fr

Associations étudiantes

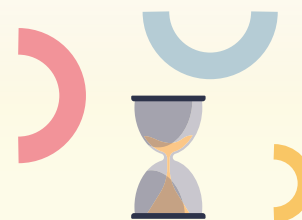
La vie associative étudiante favorise l'esprit d'ouverture, la prise de conscience de ce qu'est la citoyenneté, l'épanouissement personnel. Elle contribue également au développement de compétences variées.

Comptant de plus de 200 associations, l'UCA bénéficie de la diversité de son tissu associatif étudiant, richesse qui contribue à son dynamisme, à son rayonnement et à sa convivialité. L'Université encourage les associations étudiantes à développer des actions sur tous ses sites (Clermont-Ferrand, Aurillac, Le Puy-en-Velay, Montluçon, Moulins, Vichy).

L'UCA reconnaît le rôle fondamental de la vie associative dans l'établissement via une charte de labellisation des associations qui valorise le travail de coopération entre les associations étudiantes et l'université dans le but d'animer les campus dans de bonnes conditions.

Découvrez toutes les associations étudiantes labellisées sur le site de l'UCA :
page « Campus »

Se renseigner sur le processus de labellisation des associations :
engagements-etudiants.dvu@uca.fr



Bureau de la Vie Étudiante

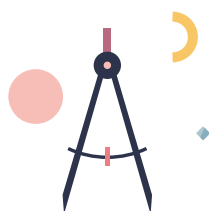
BUREAU DE LA VIE ÉTUDIANTE

Le Bureau de la Vie Étudiante (BVE), service de l'UCA, sert d'interface d'accueil, d'information et d'animation entre les étudiantes et étudiants et l'université.

Le BVE est géré par des étudiantes et étudiants recrutés chaque semestre. Les étudiantes et étudiants du BVE assurent des permanences dans le local du BVE à la Maison de la Vie Étudiante sur le campus des Cézeaux pour informer sur la vie de l'université.

N'hésitez pas à venir les rencontrer !

Contacts
Bureau de la Vie Étudiante
Campus des Cézeaux
7, Place Vasarely
63178 Aubière Cedex
04 73 40 71 16
Caroline.jallade@uca.fr
Instagram : @bve_uca.fr



Soutien à l'engagement étudiant : statuts spécifiques

INFOS PRATIQUES

Les renseignements détaillés, les dossiers de demande et le calendrier des procédures pour tous les types de statuts spécifiques sont disponibles en ligne sur uca.fr, rubrique « CAMPUS ».

RENTÉE 2024

Les dispositifs liés à l'engagement étudiant démarrés en 2023 se poursuivent à la rentrée (cf. page 64)

Pour se renseigner : engagements-etudiants.dvu@uca.fr

STATUT ÉTUDIANT ENGAGÉ À SERVIR DANS LA RÉSERVE

L'UCA peut reconnaître un statut d'étudiant engagé à servir dans la réserve aux étudiantes et étudiants inscrits dans l'établissement et exerçant une activité de réserviste dans une réserve de la Garde Nationale ou dans la réserve sanitaire et pouvant justifier d'une activité l'année de l'obtention du statut.

Ce statut permet de valoriser l'engagement dans le parcours de formation, notamment en donnant une visibilité aux nombreuses compétences transversales acquises.

STATUT D'ÉTUDIANT RESPONSABLE ASSOCIATIF

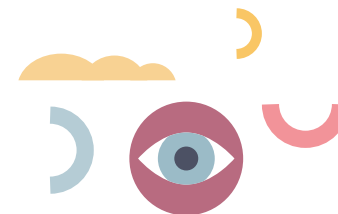
L'UCA peut reconnaître un statut d'étudiant responsable associatif aux étudiantes et étudiants inscrits dans l'établissement et exerçant des fonctions à responsabilités dans une association (membre du bureau ou du conseil d'administration d'une association étudiante de l'UCA ou d'une association nationale partenaire de l'UCA). Les autres cas seront examinés par une commission dédiée.

Ce statut permet aux étudiantes et étudiants concernés de valoriser un engagement associatif dans leur parcours de formation, notamment en donnant une visibilité aux compétences acquises.

STATUT ÉTUDIANT ENGAGÉ À SERVIR EN TANT QUE SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE

L'UCA peut reconnaître un statut d'étudiant engagé à servir en tant que sapeur-pompier volontaire aux étudiantes et étudiants inscrits dans l'établissement et exerçant une activité de sapeur-pompier volontaire (SPV) et pouvant justifier d'une activité l'année de l'obtention du statut.

Ce statut permet à ces étudiantes et étudiants de valoriser leur engagement dans leur parcours de formation, notamment en donnant une visibilité aux nombreuses compétences transversales acquises.



STATUT D'ÉTUDIANT SPORTIF DE "HAUT ET BON NIVEAU" (SHBN)

Les établissements supérieurs d'Auvergne (Université Clermont Auvergne, Groupe ESC Clermont, INP Clermont Auvergne, ENSACF, VetAgro Sup) et le mouvement sportif (CREPS Maison de la Haute Performance, CROS Auvergne, Ligue Auvergne Rhône Alpes du Sport Universitaire) vous aident à concilier vos études et vos pratiques sportives.

Qui peut en bénéficier ?

Les sportif-ives SHN inscrit(e)s sur la liste du ministère chargé des sports et bénéficiant de plein droit d'aménagements universitaires

- Sportif-ives de haut-niveau: senior, élite, relève, reconversion ;
- Sportif-ives espoirs et partenaires d'entraînement ;
- Sportif-ives sous convention avec un centre de formation de club professionnel : CFCP, collectifs nationaux, structures Plan de Projet de Formation.

Statut de Sportif de « Bon Niveau »

- Sportif-ives non listé-e-s ayant des contraintes d'entraînements et de compétitions suffisamment importantes pour justifier des besoins d'aménagements.

Le statut de sportif de "Bon Niveau" est proposé par le Conseil d'Orientation, après :

- vérification du niveau sportif en rapport avec les critères minimum retenus ;
- vérification des contraintes d'entraînements et de compétitions ;
- instruction par des experts sportifs dans chaque discipline.

Avantages du statut

Le statut d'étudiant Sportif de "Haut Niveau" ou "Bon Niveau" permet de bénéficier :

- d'un aménagement du parcours de formation en fonction des contraintes d'entraînement et de compétition en fonction des aménagements possibles dans chaque composante ;
- d'un suivi personnalisé selon les conditions définies par le Conseil assuré par un "parrain", enseignant de la filière et un "entraîneur" du monde sportif.
- d'une plateforme de cours moodle sur laquelle les étudiants peuvent récupérer leurs cours déposés par leur équipe pédagogique (selon les composantes)

Le statut d'étudiant Sportif de "Bon Niveau" permet de bénéficier d'un suivi de préparation physique et d'être accompagné en préparation mentale

Le dispositif est encadré par deux enseignants coordonnateurs et par une personne en charge du suivi administratif.

Existence d'une option SHN pour les catégories : sénior, élite, relève et reconversion

Le statut d'étudiant Sportif de "Haut Niveau" : Séniors Élite relève reconversion permet en licence uniquement de postuler à l'option SHN : remplacement de 6 crédits mineurs par deux types de contenus : (1) la construction et la consolidation de leur double projet universitaire et sportif ; (2) des éclairages scientifiques en SHS et SVS accompagnant la compréhension de leur performance et son contexte.

Conditions pour accéder au statut

- Être inscrit-e dans un établissement d'enseignement supérieur signataire de la charte ;
- Être licencié-e d'une fédération sportive ;
- Compléter en ligne le contrat d'engagement SHBN ;
- Le contrat d'engagement définit les possibilités d'aménagement du cursus.

Obligations liées au statut

- Engagement à accepter l'obligation de représenter son établissement aux compétitions interrégionales ou nationales de Ligue Auvergne Rhône Alpes du Sport Universitaire selon les modalités du contrat ;
- Obligation de résultats universitaires et sportifs ;
- Obligation de remettre à Laura LASSAIGNE, secrétaire du dispositif, les comptes rendus semestriels sur le plan universitaire et sportif ;
- Obligation de contact avec son parrain universitaire et la secrétaire.



Plus d'informations

Contacts
SUAPS
Stade Universitaire
15 bis, rue Poncillon
63000 Clermont-Ferrand
04 73 29 32 07
laura.lassaigne@uca.fr



STATUT ÉTUDIANT ENGAGÉ À SERVIR DANS LA RÉSERVE

L'UCA peut reconnaître un statut d'étudiant engagé à servir dans la réserve aux étudiantes et étudiants inscrits dans l'établissement et exerçant une activité de réserviste dans une réserve de la Garde Nationale ou dans la réserve sanitaire et pouvant justifier d'une activité l'année de l'obtention du statut.

Ce statut permet de valoriser l'engagement dans le parcours de formation, notamment en donnant une visibilité aux nombreuses compétences transversales acquises.

STATUT D'ÉTUDIANT RESPONSABLE ASSOCIATIF

L'UCA peut reconnaître un statut d'étudiant responsable associatif aux étudiantes et étudiants inscrits dans l'établissement et exerçant des fonctions à responsabilités dans une association (membre du bureau ou du conseil d'administration d'une association étudiante de l'UCA ou d'une association nationale partenaire de l'UCA). Les autres cas seront examinés par une commission dédiée.

Ce statut permet aux étudiantes et étudiants concernés de valoriser un engagement associatif dans leur parcours de formation, notamment en donnant une visibilité aux compétences acquises.

STATUT ÉTUDIANT ENGAGÉ À SERVIR EN TANT QUE SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE

L'UCA peut reconnaître un statut d'étudiant engagé à servir en tant que sapeur-pompier volontaire aux étudiantes et étudiants inscrits dans l'établissement et exerçant une activité de sapeur-pompier volontaire (SPV) et pouvant justifier d'une activité l'année de l'obtention du statut.

Ce statut permet à ces étudiantes et étudiants de valoriser leur engagement dans leur parcours de formation, notamment en donnant une visibilité aux nombreuses compétences transversales acquises.

STATUT NATIONAL ÉTUDIANT-ENTREPRENEUR

Quel que soit le projet et votre niveau/domaine d'étude vous pouvez bénéficier d'une reconnaissance universitaire et d'un accompagnement via le Statut National Étudiant-Entrepreneur pour construire et développer votre projet. Clermont Auvergne Pépité est un service 100% gratuit qui vous permettra de vous initier à l'entrepreneuriat et de développer des compétences en travaillant sur votre projet.


Conditions pour accéder au statut

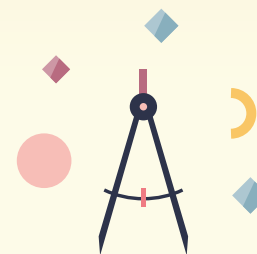
- Avoir le baccalauréat ou équivalent ;
- Sans limite d'âge ;
- Avoir un projet entrepreneurial réaliste et de qualité ;
- Être sérieux·euse et motivé·e ;
- Être rattaché·e à un établissement d'enseignement supérieur de l'académie de Clermont.

Avantages du statut

- Intégrer la promotion d'Étudiants-Entrepreneurs : divers événements sont organisés au cours de l'année pour animer cette communauté ;
- Être accompagné·e par un double tutorat : tuteur enseignant et tuteur entreprise ;
- Pour les étudiantes et étudiants en cours de formation : possibilité de substituer au stage de fin d'année un temps dédié au projet ;
- Profiter de l'offre de formation avec la vingtaine de conférences/ateliers mis en place par Clermont Auvergne PEPITE ;
- Profiter du réseau d'expertes et experts de Clermont Auvergne PEPITE qui pourra répondre au mieux à leurs besoins ;
- Participer à des concours pour faire connaître leur projet, acquérir de l'expérience et gagner des prix (Prix Entrepreneuriat Étudiant, Prix PEPITE...).

Si vous êtes en situation de handicap ou concerné par un trouble de santé invalidant, vous pouvez bénéficier d'aménagements adaptés à vos besoins une fois le statut national étudiant entrepreneur obtenu

 Plus d'informations



MON JOB À L'UCA DURANT MES ÉTUDES



Emploi étudiant à l'UCA

Chaque année, un nombre important d'étudiantes et étudiants est recruté pour des besoins ponctuels ou en contrat étudiant. Leurs missions peuvent être d'animer les campus, assurer du tutorat, accueillir des étudiants internationaux, agir pour la prévention en santé ou encore participer aux activités des bibliothèques universitaires, tout en finançant leurs études.

Le site web de l'UCA relaie toute l'année de nombreuses offres d'emploi compatibles avec les études : <https://www.uca.fr/universite/travailler-a-luca/etudiants>

Sur les réseaux sociaux de l'UCA :

Facebook

X

LinkedIn

Contacts

04 73 40 55 07

SUH@uca.fr

<https://handicap.uca.fr/>

Service civique à l'UCA

L'UCA s'engage pour l'accueil de jeunes volontaires en service civique.

Le service civique est un engagement volontaire au service de l'intérêt général qui permet à des jeunes de 16 à 25 ans qui le souhaitent de s'engager dans des missions d'intérêt général, sans condition de diplôme.

L'UCA est habilitée à accueillir des services civiques. Les missions proposées par l'UCA sont publiées sur le site de l'Agence du service civique et dans la rubrique « travailler à l'UCA » du site internet de l'université.

Pour se renseigner :
engagements-etudiants.dvuf@uca.fr



L'UCA M'INFORME



Site internet

Le site internet de l'UCA fournit des informations et des ressources diversifiées. Les contenus disponibles sont régulièrement mis à jour. Pensez à consulter régulièrement le site internet de l'UCA !

Lettre d'information des étudiants

Chaque mois, l'UCA adresse une lettre d'information à l'ensemble de ses étudiantes et étudiants pour les informer de l'actualité. Consultez la lettre d'information des étudiants directement sur votre messagerie UCA !

Réseaux sociaux

Restez connecté-e : retrouvez toute l'actualité de l'UCA sur les réseaux sociaux.



Chaîne YouTube

La Chaîne YouTube de l'UCA propose de nombreuses vidéos sur les activités de l'université notamment dans les domaines de la formation et de la recherche. Pensez à vous abonner !



VILLE DE
CLERMONT
FERRAND

8 - 10
octobre 2024

CLERMONT
FÊTE SES
ÉTUDIANTS

Programme sur

Si+jeune
Clermont
Ferrand

f x @

UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE

49, boulevard François Mitterrand
CS 60032
63001 Clermont-Ferrand Cedex 1

www.uca.fr



[/universite.clermont.auvergne](https://www.facebook.com/universite.clermont.auvergne)



[@UCAuvergne](https://twitter.com/UCAuvergne)



[@UniversiteClermontAuvergne](https://www.instagram.com/UniversiteClermontAuvergne)



[/Université Clermont Auvergne](https://www.youtube.com/Universit%C3%A9%20Clermont%20Auvergne)



[/Université Clermont Auvergne](https://www.linkedin.com/company/Universit%C3%A9%20Clermont%20Auvergne)